

DIRECTION RÉGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES
CENTRE-VAL DE LOIRE

**BILAN
SCIENTIFIQUE**

Service Régional de l'Archéologie

2019



**PRÉFÈTE
DE LA RÉGION
CENTRE-VAL
DE LOIRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction régionale
des affaires culturelles

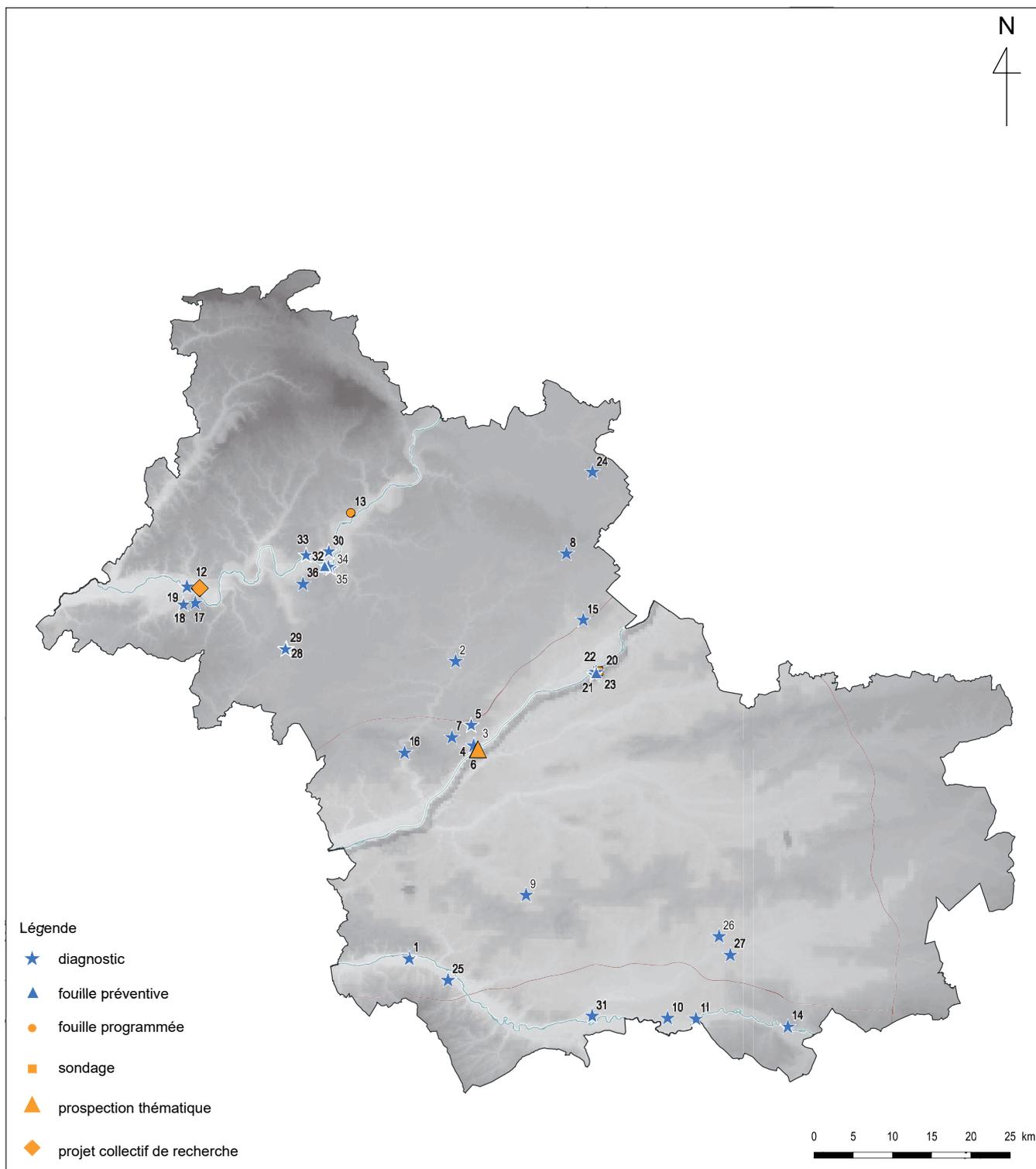
Tableau général des opérations autorisées

N° INSEE	Commune Nom du site	Responsable (Organisme)	Type d'opération	Époque	N° opération	Référence Carte
41	Production du fer dans la forêt domaniale de Boulogne	LACROIX Solène (SUP)	PRT	GAL MA	0612357	
41002	Angé, Les Potences	DJEMMALI Nasser (Inrap)	OPD	NEO BRO FER	0612310	1
41009	Averdon, église Saint-Lubin	PICHON Isabelle (Inrap)	OPD	MA	0612374	2
41018	Blois, îlot Saint-Vincent	POITEVIN Grégory (Inrap)	OPD	MOD CON	0611712	3
41018	Blois, 2 à 6 rue du Pont du Gast	JOSSET Didier (Inrap)	OPD	GAL MA MOD CON	0612112	4
41018	Blois, rue du Pont du Gast, rue de la Poste Jardin Clément Lévy	JOSSET Didier (Inrap)	OPD		0612113	4
41018	Blois, 64 rue de Villebrême	FOUILLET Nicolas (Inrap)	OPD	CON	0612392	5
41018	Ville et Territoire ligérien depuis les premières installations urbaines	Josset Didier (INRAP)	PCR	GAL MA MOD	0611749	6
41018	Blois ville et territoire ligérien depuis les premières installations humaines jusqu'à nos jours	JOSSET Didier (Inrap)	PRD		0612404	6
41018	Blois, 38 rue de Villoiseau	POITEVIN Grégory (Inrap)	OPD	GAL	0612492	7
41027	Briou, rue du Baron, les Terres du Bas Bourg	POITEVIN Grégory (Inrap)	OPD		0612382	8 ON
41059	Contres, route de Pontlevoy	FROQUET Hélène (Inrap)	OPD	BRO FER	0611836	9
41097	Gièvres, rue Victor-Hugo	SALE Philippe (Inrap)	OPD	GAL	0612383	10
41097	Gièvres, 36ter rue Louis-Chabert	SALE Philippe (Inrap)	OPD	GAL CON	0612389	11
41113	Habitat civil médiéval des XI ^e et XIV ^e s. de la vallée du Loir autour de Lavardin	MAROT Emeline (SUP)	PRT	MA	0612358	12
41116	Lisle, les Sablons	LETHROSNE Harold (PRIV)	FP	NEO	0612084	13
41135	Mennetou-sur-Cher, rue Bonne Nouvelle et rue Marcel Bailly	PICHON Isabelle (Inrap)	OPD	MA CON	0612402	14
41136	Mer, les Cents Planches, la Pierre Couverte	CHERDO François (Inrap)	OPD	NEO FER GAL MA	0612239	15
41142	Valencisse, la Loge	CHERDO François (Inrap)	OPD	MA MOD CON	0612473	16
41149	Montoire-sur-le-Loir, carrière de Prés Thierry tranche 4 zone 2	BAGUENIER Jean-Philippe (Inrap)	OPD	NEO	0612398	17
41149	Montoire-sur-le-Loir, carrière de la Touche tranche 7 zone 5	BAGUENIER Jean-Philippe (Inrap)	OPD	NEO	0612399	18
41149	Montoire-sur-le-Loir, la Touche	BAGUENIER Jean-Philippe (Inrap)	OPD	NEO MA	0612400	19
41155	Muides, le Bas des Flénats	CHEVALLIER Aude (MC)	SD	PAL	0612097	20
41155	Muides-sur-Loire, rue de la Croix et rue des Rêdes	DESCHAMPS Sandrine (Inrap)	OPD		0612268	21 ON

Tableau général des opérations autorisées

N° INSEE	Commune Nom du site	Responsable (Organisme)	Type d'opération	Époque	N° opération	Référence Carte
41155	Muides-sur-Loire, rue des Flénats	BIARD Miguel (Inrap)	OSE	PAL NEO BRO	0612271	22
41155	Muides-sur-Loire, rue des Flénats	DESCHAMPS Sandrine (Inrap)	OPD	PAL NEO	0612373	23
41173	Beauce-la-Romaine, Voie Romaine	POITEVIN Grégory (Inrap)	OPD	NEO GAL MA	0612390	24
41181	Pouillé, rue de la République, Pièce de l'Arcie	COUVIN Fabrice (Inrap)	OPD	CON	0612336	25 ON
41194	Romorantin-Lanthenay, 36 rue Joseph-Gaveau	CHIMIER Jean-Philippe (Inrap)	OPD	MOD	0612499	26
41194	Romorantin-Lanthenay rue de Piégu	COUVIN Fabrice (Inrap)	OPD		0612503	27 ON
41199	Saint-Amand-Longpré, Terres des Bréviaires	FOUILLET Nicolas (Inrap)	OPD	CON	0612359	28
41199	Saint-Amand-Longpré, Caserne de gendarmerie	FOUILLET Nicolas (Inrap)	OPD		0612360	29 ON
41226	Saint-Ouen, 17 route de Paris	JOUQUAND Anne-Marie (Inrap)	OPD		0612504	30 ON
41242	Selles-sur-Cher, les Plantes Bernard	GRANSAR Marc (Inrap)	OPD		0612477	31 ON
41269	Vendôme, 2 quartier Rochambeau, bâtiments Régence et Porche	BLANCHARD Philippe (Inrap)	OSE	MA MOD CON	0612306	32
41269	Vendôme, 33 route du Mans	JOUANNEAU-BIGOT Sylvia (Inrap)	OPD	NEO MOD	0612393	33
41269	Vendôme, rue des Tanneurs	JOUANNEAU-BIGOT Sylvia (Inrap)	OPD	CON	0612425	34
41269	Vendôme, 165 rue de Bellevue	COUVIN Fabrice (Inrap)	OPD	CON	0612451	35
41269	Vendôme, 165 rue de Bellevue	COUVIN Fabrice (Inrap)	OPD	CON	0612452	35
41287	Villerable, 12 rue du Petit-Pont	POITEVIN Grégory (Inrap)	OPD	CON	0612423	36

Carte des opérations autorisées



Travaux et recherches archéologiques de terrain

Gallo-romain

TOUR-EN-SOLOGNE
Forêt domaniale de Boulogne

Moyen Âge

Cette prospection pédestre s'inscrit dans le cadre d'une thèse concernant « la production du fer dans les forêts du Centre de la France, le cas des forêts de Châteauvieux (Indre) et de Boulogne/Chambord (Loir-et-Cher) au Moyen Âge » sous la direction de P. Husi (Ingénieur de recherche CITERES – HDR) et la co-direction de N. Dieu-donné-Glad (professeur d'archéologie antique à l'Université de Poitiers – HERMA).

La présence d'éléments témoignant de l'existence d'une activité métallurgique ancienne dans les forêts de Boulogne et de Chambord (Loir-et-Cher) est connue depuis une vingtaine d'années grâce aux nombreuses observations réalisées par L. Magiorani. Ce massif s'étend sur environ 105 km² et se trouve à environ 10 km au sud-ouest de Blois. Entre 2014 et 2017, le programme SOLIDAR dirigé par X. Rodier et C. Laplaige du Laboratoire Archéologie et Territoires (UMR CITERES 7324), a permis d'appréhender de façon très précise la microtopographie de ces forêts, et ainsi celle des différents ferriers qui les compose.

Le massif de Boulogne/Chambord comprend 43 ferriers situés principalement au sud et au sud-ouest de la forêt. La restitution du volume moyen de déchet composant ces sites (< 400 m³) permet de définir qu'ils ont été engendrés par une production métallurgique de faible à moyenne ampleur que l'on peut situer entre celle observée dans le Poitou par G. Saint-Didier et celle restituée par F. Sarreste sur les plus petits sites du Bas-Maine.

Les vestiges prélevés témoignent de l'utilisation de bas fourneaux à scories écoulées dont l'argile beige/orangée provient probablement de la forêt ; pour consolider la structure, les artisans ont employé des éléments de terre cuite architecturale. La cuve des fours, installée à même le sol, mesure en moyenne entre 15 et 20 cm et est de forme arrondie et plano-convexe ou quadrangulaire et plan. Un orifice, situé à la base des fours, permet à la

scorie de s'écouler, puis de cheminer facilement sur le sol grâce à la présence de canaux d'environ 5 cm de diamètre. De nombreux indices signalent également que les artisans ont utilisé des tuyères en argile, composée d'une base plus ou moins épaisse et d'une partie supérieure semi-cylindrique, pour favoriser la ventilation des fours.

La production du fer est caractérisée dans ce massif par une activité de réduction dont les vestiges semblent assez homogènes. Cette homogénéité signale une technique de fabrication très similaire au sein de toute la forêt caractérisée notamment par des températures importantes et des scories écoulées très peu fluides lors de leur écoulement.

Une activité de forge est associée à au moins 3 sites de réduction. Elle est caractérisée par des foyers mesurant moins de 10 cm de diamètre, de forme arrondie et plano-convexe et creusés à même le sol. Les culots de forge signalent des petits travaux engendrés par des techniques différentes.

Les indices de datation relevés sur les sites métallurgiques du massif permettent de dater l'activité qui y a pris place entre le début du VI^e et le début du VIII^e s. Or, la production du fer est peu connue en France et dans la région pour cette période. Ces sites apportent donc des informations essentielles quant à notre compréhension de la métallurgie et son développement entre l'Antiquité, période de très importante production avec le site des Ferrys par exemple, et le Moyen Âge central au cours duquel de nouveaux outils de production apparaissent comme les proto haut fourneaux ou l'utilisation de l'énergie hydraulique. L'histoire des scories ne s'arrête cependant pas au haut Moyen Âge puisque de nombreux indices et témoignages montrent qu'une partie de ces déchets est réemployée au cours du temps, notamment pour la création ou la restauration des routes forestières.

Solène Lacroix

ANGÉ

Les Potences

Le cadre du diagnostic archéologique des terrains de la future extension de carrière sur le site d'Angé "Les Potences" a donné lieu à la découverte de nombreux vestiges archéologiques et a permis d'alimenter de manière appréciable nos connaissances sur cette zone sensible de la plaine alluviale du Cher. Ainsi, l'étude géomorphologique du secteur met en lumière l'homogénéité des séquences sédimentaires présentes sur ce site où les séquences fluviatiles installées au-dessus de la terrasse la plus ancienne prennent fin, probablement, au cours de l'Allerød (entre -13100 et -12000). Les dépôts sableux supérieurs commencent, alors, à se mettre en place et finissent de se stabiliser au tout début de l'Holocène (-10000 à nos jours) et seuls quelques glissements locaux sont enregistrés. C'est pour cette raison que les implantations du Néolithique et de la Protohistoire apparaissent condensés dans le même horizon brunifié qui livre également du Mésolithique. Dès lors, les écoulements sont drainés le long de deux paléochenaux sensiblement parallèles dont la formation ne semble pas synchrone. Le processus aboutit à la formation d'un ensemble sédimentaire sableux au relief très estompé au sein duquel le contexte archéologique se trouve assez perturbé. Les éléments archéologiques d'époque historique signalent un comblement tardif, par le biais de colluvions sableuses.

Dans ce contexte, la zone sableuse qui s'est édiflée dans l'interfluve de ces deux paléochenaux a livré les vestiges témoins d'une fréquentation régulière durant plusieurs phases du Néolithique et de la Protohistoire. Cependant, les phases érosives qui ont caractérisé ce secteur de la plaine semblent avoir perturbé de façon conséquente les installations humaines qui s'y sont développées. Cela a abouti à la disparition partielle ou totale des éventuelles structures anthropiques et à un brassage des ensembles mobiliers des différentes époques reconnues. Cette désorganisation de l'espace a rendu hasardeuse toute tentative de caractérisation des hypothétiques établissements humains dans ce secteur. De ce fait, les découvertes réalisées au cours de cette intervention sont, essentiellement, caractérisées par la présence de nappes plus ou moins denses de mobilier lithique et céramique. Les secteurs positifs ont également

enregistré la présence de rares structures en creux ; elles sont peu concluantes et leur caractère anthropique reste fortement discutable. Ces vestiges ont été découverts dans les moitiés nord de sept tranchées successives situées dans la zone centrale de l'emprise du projet et enregistrées au sein de l'horizon brunifié des sédiments holocènes. Elles ont donné lieu à la mise au jour d'un ensemble de près de 1345 vestiges mobiliers répertoriés en dehors de structures avérées.

L'étude du mobilier archéologique a identifié la présence de plusieurs époques du Néolithique et de la Protohistoire. Une première phase correspondant au Néolithique ancien/moyen 1 est constituée d'un corpus céramique mal conservé et pauvre en éléments typologiques. Ses témoins dans le panel lithique restent également peu concluants avec de rares éléments typologiques et des caractéristiques technologiques faiblement diagnostiques.

La deuxième phase est représentée par du mobilier céramique caractéristique du Néolithique récent qui a été retrouvé à l'angle sud-ouest de l'emprise dans ce qui semble être une dépression naturelle ayant piégé du mobilier archéologique. Le matériel lithique est totalement dénué d'éléments permettant la discrimination chronologique, alors que le corpus céramique renferme des attributs technologiques (forme des bases de vases, techniques de montage, rares décors et moyens de préhension) qui justifient de l'intégrer à cette phase chronologique.

Enfin, les époques protohistoriques sont représentées par un ensemble de 131 restes céramiques qui se décomposent en plusieurs lots témoignant d'une activité humaine dès l'âge du Bronze final/début premier âge du Fer (un pot retrouvé dans F.8). Deux éléments de poteries retrouvées dans la tranchée 65 (pied creux et fragment de gobelet à profil arrondi) témoignent d'ensembles du premier au deuxième âge du Fer. Enfin, une série renfermant plusieurs fragments de pots rend compte d'une fréquentation du secteur par des populations de La Tène finale.

Nasser Djemali

AVERDON

Église Saint-Lubin

Le diagnostic archéologique de l'église d'Averdon (Loiret-Cher), suite à un projet de travaux de restauration et d'assainissement des murs de l'édifice, s'est révélé positif. Vingt-huit faits archéologiques, s'échelonnant du haut Moyen Âge à nos jours, ont été identifiés dans les quatre sondages réalisés. Couvrant une superficie totale de 10,40 m², ils ont été ouverts dans le chœur, la sacristie et à proximité du chevet de l'église.

L'ensemble des indices d'époque gallo-romaine découvert, 25 restes de terres cuites architecturales et un tessalon daté II^e-III^e s., se trouve en position secondaire. Ce mobilier archéologique souligne la proximité d'une villa gallo-romaine au lieu-dit les Sarrazines (à une centaine de mètres au nord de l'église).

Les vestiges les plus anciens mis au jour par l'opération sont deux sépultures en sarcophage du V^e s. Celles-ci

ont été découvertes à proximité de l'église au nord-ouest du chevet et indiquent la présence d'une aire funéraire antérieure à l'édifice préroman.

Outre les sarcophages, une douzaine de sépultures de très jeunes enfants sont installées à l'est et au sud-est du chevet de l'église, entre la toute fin du X^e et la première moitié du XII^e s. Le recrutement exclusif de l'arrière de l'église et la concentration de ces très jeunes individus sur un petit secteur amènent à considérer cette aire funéraire comme leur étant réservée.

Ces inhumations pourraient être liées à la construction de l'édifice daté du X^e ou du début du XI^e s., comprenant la nef ainsi que le mur mis au jour entre la croisée du transept et le sanctuaire. L'orientation et la localisation de ce dernier permettent de restituer un chevet plat. L'église mesurerait alors 20 m de longueur environ sur un peu moins de 14 m de largeur. Les restitutions plus précises du plan de l'édifice restent cependant problématiques. En effet, deux hypothèses peuvent être envisagées. La première est celle d'un plan strictement rectangulaire à chevet plat, sans rupture visible entre la nef et le chœur. Cependant, les bâtiments n'excèdent jamais les six mètres de largeur. La seconde hypothèse présente un chœur carré, séparé de la nef par un épaulement. Ce plan à chœur carré, séparé de la nef par un épaulement, apparaît majoritaire dans la région surtout à la fin du premier Moyen Âge.

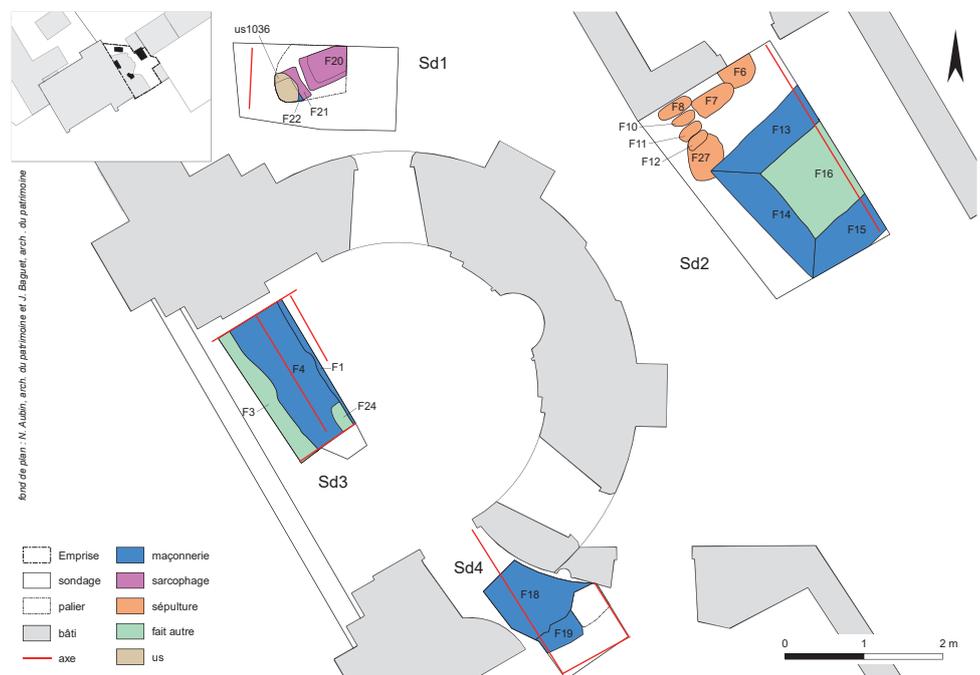
L'aire funéraire qui est associée à cette église reste en service durant une période certainement courte, de moins de deux siècles. Aucune sépulture postérieure au XII^e s. n'a en effet été mise au jour au plus près des murs du bâtiment. La fin des dépôts sépulcraux dans ce secteur semble par ailleurs coïncider avec la modification de l'arrière de l'église et

l'adjonction d'un chevet en abside semi-circulaire. Le mur du chevet plat est arasé pour faire place à la nouvelle abside et le sol du nouveau sanctuaire est surélevé par rapport au reste du chœur.

À l'arrière du chevet, après ces différentes réorganisations de l'espace, un conduit d'aération carré d'une cavité souterraine est aménagé. Il s'installe sur les sépultures antérieures au XII^e s. et est comblé, semble-t-il, au cours ou après le second Moyen Âge. Tout ce secteur a été peu modifié depuis l'érection de l'abside au XII^e s., hormis des travaux de drainages récents.

À l'intérieur de l'édifice, dans le chœur, les niveaux de circulation et de préparations de sol se sont régulièrement succédé jusqu'à rattraper celui du sanctuaire, sans doute dès l'époque moderne. Le sol unifiant tous les espaces internes de l'église a dû être mis en place au moment de la construction de la sacristie, à la fin du XVIII^e s. ou au début du XIX^e s.

Isabelle Pichon



Averdon (Loir-et-Cher) église Saint-Lubin : plan général de l'opération sur fond de cadastre actuel (Jérôme Tricoire, Inrap)

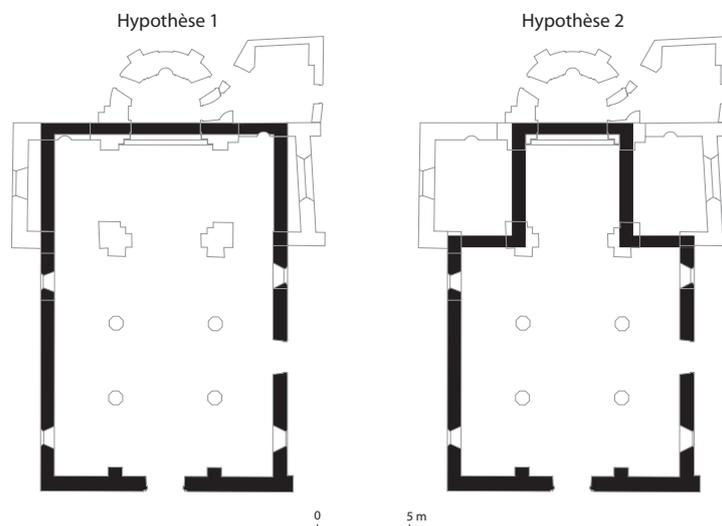


Figure 2 : Averdon (Loir-et-Cher) église Saint-Lubin : restitutions de l'état initial de l'église (Jérôme Tricoire, Inrap)

du coteau méridional de la vallée de l'Arrou, le long de la rue du Pont-du-Gast, à la partie médiane du versant anciennement aménagée en terrasse. Le terrain naturel est représenté par les marnes et calcaires de Beauce et les limons des plateaux.

La mise au jour d'un probable fossé comblé au Haut-Empire dans la partie basse du terrain est désormais l'aménagement le plus ancien connu dans ce secteur de la vallée de l'Arrou (fig.2). Sa position et son orientation, parallèle à la rue du Pont-du-Gast, tel que son tracé figure sur le plan cadastral de 1810, pourraient confirmer l'ancienneté de l'occupation du site le long d'un axe de circulation privilégié déjà en place.



Fig. 2 : Blois (Loir-et-Cher) ZAC Saint-Vincent : vue vers le nord-ouest de la coupe du fossé antique. (Jérôme Tricoire, Inrap)

Après un long hiatus où aucune occupation pérenne n'est identifiée, les résultats du diagnostic illustrent une importante occupation médiévale à partir du XIII^e ou du XIV^e s. Un atelier de métallurgie du cuivre et de ses alliages occupe pour partie un fond de parcelle (fig. 3 et 4). Les vestiges découverts au bas du coteau attesteraient la polyvalence des travaux réalisés dans cet atelier de proximité, dont l'étendue et l'organisation ne sont pas connues.

Les phases d'occupations du site des XIV^e et XV^e s., reconnues et fouillées aux abords de la rue du Pont-du-Gast, révèlent principalement la présence d'un habitat proche. La caractérisation d'espaces extérieurs comme de probables cours confirme également la même position de fond de parcelle de ces lieux (fig.5). La superposition du plan des découvertes et du plan cadastral de 1810 donne à voir une structuration du parcellaire en adéquation avec les données nouvelles : parcelle arrière d'habitats localisés en front de rue, ou plus sûrement de chemin. Les parcelles seraient dotées d'aménagements internes en contrebas du versant, murs, murets, ayant la double fonction de délimiter les espaces fonctionnels, voire les propriétés, et de soutenir des plates-formes peu élevées. On bénéficie ainsi d'indices toujours plus nombreux pour documenter le caractère attractif de la vallée de l'Arrou, au plus proche de la sortie de ville. Si ce n'est le début, il paraît acquis que l'expansion d'un faubourg est à l'œuvre dès cette époque. À mi-pente du versant, ce n'est qu'au XV^e s. que la plate-forme haute pourrait avoir été progressivement aménagée et mise en valeur dans une visée vivrière (vergers, potagers), d'agrément (parcs) ou mixte (jardins).



Fig. 3 : Blois (Loir-et-Cher) ZAC Saint-Vincent : four de fusion fouillé au sud de la rue du Pont du Gast. (Samuel David, Inrap)

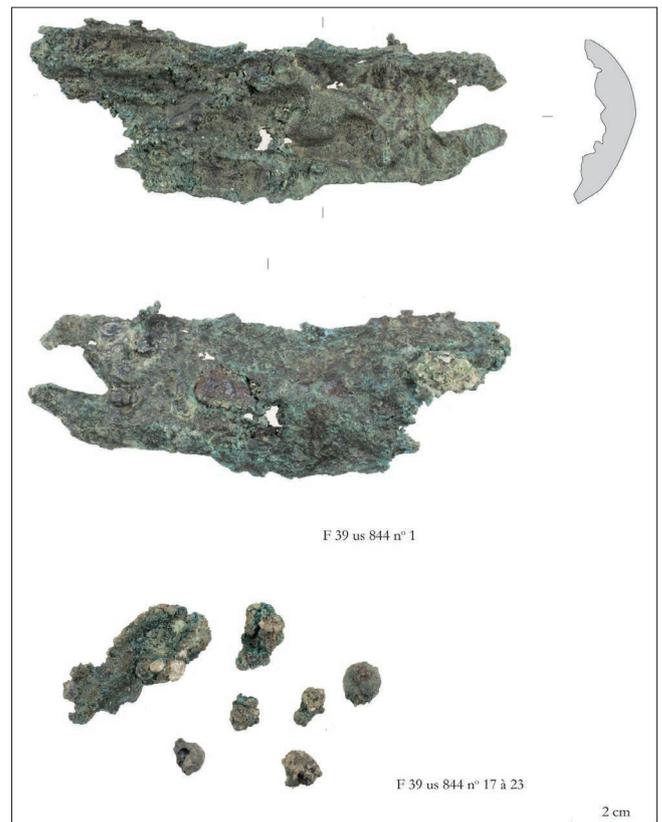


Fig. 4 : Blois (Loir-et-Cher) ZAC Saint-Vincent : chutes de fonderie découvertes dans le comblement du four. (Nicolas Thomas, Inrap)



Fig. 5 : Blois (Loir-et-Cher) ZAC Saint-Vincent : cour aménagée à l'arrière d'une maison ayant pignon sur rue, au nord. Son utilisation est attestée aux XIV^e et XV^e siècles. (Didier Josset, Inrap)

C'est vers la fin du XV^e s. ou tout début du XVI^e s., que les trajectoires de développement de l'ensemble des parcelles semblent coïncider (fig.6). Ce serait le temps des jardins royaux. Les premiers remblaiements d'ampleur sur la terrasse intermédiaire résulteraient des aménagements des Jardins Haut et Bas. La construction de la terrasse intermédiaire interviendrait tout de suite après au tout début du XVI^e s.

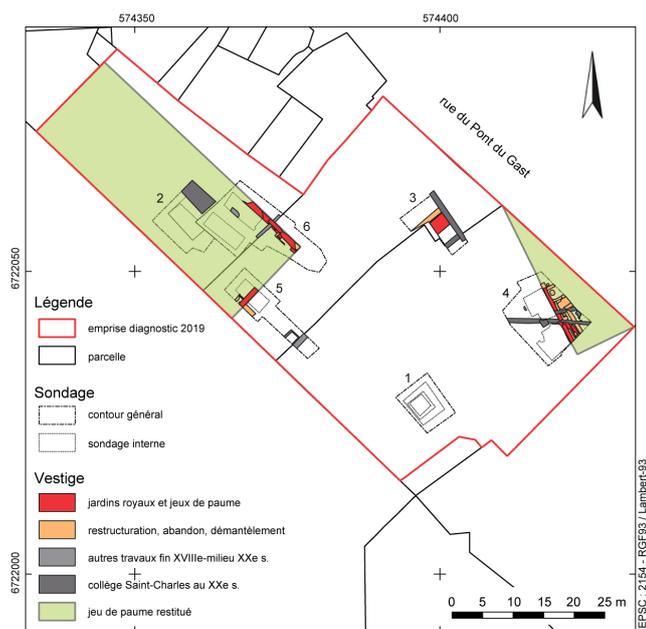


Fig. 6 : Blois (Loir-et-Cher) ZAC Saint-Vincent : plan de masse des vestiges modernes et contemporains du diagnostic archéologique sur le fond du cadastre de Blois ; emprises restituées des jeux de paume. (Didier Josset, Inrap)

En bas de pente, des jardins seraient installés en arrière de parcelle, accompagnant probablement l'édification du jeu de paume dit de Louis XII, notamment illustré par Jacques Androuët Du Cerceau vers 1576 (fig.7). Dans le même temps, un édifice d'agrément de même type est construit sur la terrasse intermédiaire ; il s'agit du jeu de paume dit de Henri II. Beaucoup mieux documenté, la construction occuperait au moins un quart de la superficie de la terrasse. Les jardins royaux avec leurs grands édifices paraissent demeurer ainsi jusqu'au moins le milieu du XVII^e s. Les jeux de paume connaissent des réaménagements internes, mais aucune donnée ne permet véritablement d'appréhender leurs abords avec les structures associées aux jeux eux-mêmes (latrines) et les aménagements de surface (plantation, circulation).

C'est dans la seconde moitié du XVII^e s. que l'évolution chrono-fonctionnelle des parcelles se disjoint nettement. Le jeu de paume dit de Henri II est démantelé. La terrasse pourrait avoir été de nouveau retransformée en parc et jardin, avant qu'au XVIII^e s. les terrains ne soient divisés en trois parcelles séparées par des murs de pierres. Le long de la rue du Pont-du-Gast, ce sont des transformations fonctionnelles qui affectent le jeu de paume dit de Louis XII. L'édifice semble avoir été divisé en plusieurs entités distinctes, jusqu'à ce que les bâtisses renaissances et modernes ne soient détruites pour laisser place à une nouvelle maison, sans doute au XX^e s.

À partir de 1928, l'établissement scolaire privé Saint-Charles prend possession de l'endroit. L'extension progressive de ses installations aboutira au regroupement de toutes les parcelles étudiées.

Didier Josset



Fig. 7 : Blois (Loir-et-Cher) ZAC Saint-Vincent : vue zénithale (nord-est en haut) de la préparation de sol de la galerie du jeu de paume dit de Louis XII. (Didier Josset, Inrap)

Époque contemporaine

BLOIS

64 rue de Villebrème

Les recherches archéologiques réalisées à Blois (Loir-et-Cher) au 64 rue de Villebrème ont révélé des maçonneries liées à la grange contemporaine toujours présente dans l'emprise prescrite. Une structure excavée partiellement explorée (cave maçonnée ?) a été mise en évidence contre les fondations du mur de clôture de cette dépendance agricole. En dehors de ces constructions

contemporaines non figurées sur le cadastre napoléonien, aucun vestige archéologique n'a été mis au jour dans le cadre de ce diagnostic.

Nicolas Fouillet

BLOIS

ville et territoire ligérien depuis les premières installations humaines jusqu'à nos jours

Conformément au projet 2017-2019, dans la continuité des travaux réalisés depuis 2013, l'objectif principal du PCR est l'élaboration d'un document proche du Dérapv dans l'esprit des Synthèses Archéologiques Urbaines.

Quant à l'objet étudié, outre la ville et son vaste territoire, d'où un cadre de recherche très large, sont placés au cœur du projet, trois espaces spécifiques étudiés à une plus grande échelle, car jusqu'alors à l'écart des préoccupations des chercheurs. D'une manière globale, il s'agit du Val de Blois et plus précisément : le lit majeur et son cadre paléo-environnemental ; le lit mineur et en particulier tous les aspects liés à son anthropisation ; l'espace urbanisé de la rive gauche défini comme le quartier de Vienne.

En plus de l'exploitation systématique des données issues de l'archéologie préventive, des actions de recherches de terrain ont été menées et toutes les autres sources disponibles et utiles ont été conjointement exploitées. Aux termes de ces trois dernières années de travaux 2017-2019, les données brutes acquises, foisonnantes, et les résultats préliminaires des multiples études engagées, montrent l'intérêt de l'approche pluridisciplinaire suivie

depuis 2013. Le PCR Blois en est à un moment charnière de son activité. Les conditions sont désormais réunies pour préparer dans les meilleures conditions la publication générale des résultats.

La campagne de prospection inventaire et subaquatique 2019 s'est déroulée du 02 au 06 septembre 2019. L'étiage était extrêmement favorable pour la recherche avec des niveaux d'eau équivalents à ceux de 2003, -1,20 m ou en deçà par rapport à l'échelle principale de Blois. Le zéro de l'échelle est à une altitude NGF de 65,97 m (nivelement ING 69). Les membres du PCR ont effectué une prospection inventaire pédestre accompagnée de sondages manuels (resp. Didier Josset) et une prospection subaquatique (resp. Emmanuelle Miejac).

Les prospections faites en Loire ont une nouvelle fois contribué à réunir une documentation inédite importante. 54 prélèvements (bois d'architecture, objets et sédiments) ont été réalisés sur site, pour datations dendrochronologiques et radiocarbone, pour la détermination d'essences de bois, et identification de roches. Cependant, les résultats 2019 sont encore provisoires puisqu'aucune exploitation systématique des données n'a encore été

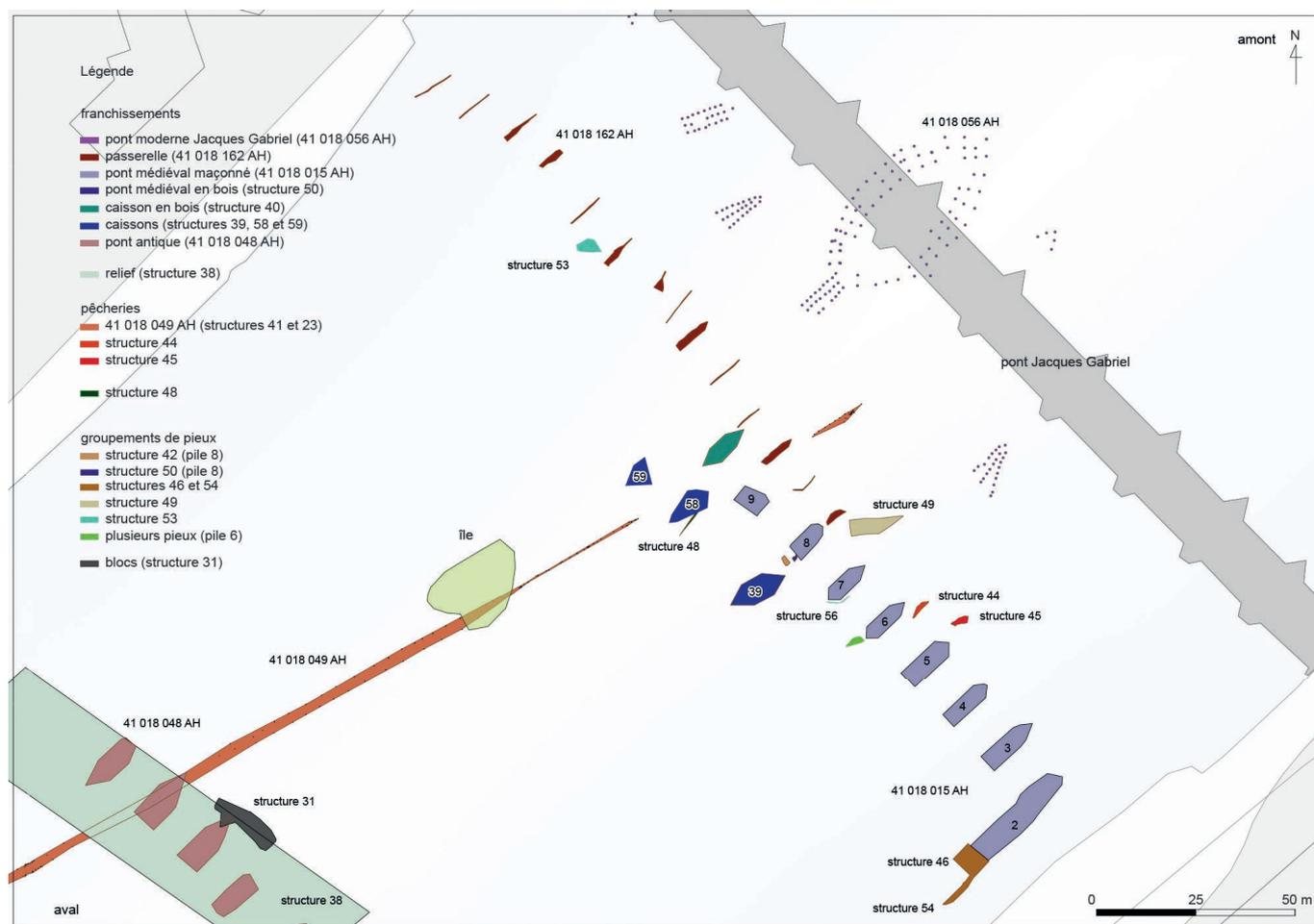


Fig. 1 : Blois (Loir-et-Cher) : l'aire d'étude des prospections inventaire et subaquatique pour l'exercice de 2019. (Viviane Aubourg, DRAC Centre-Val de Loire)

faite. D'une part, l'analyse descriptive et comparative des aménagements peut ne pas être achevée, ou bien être à peine ébauchée. D'autre part, toutes les datations ne sont, soit pas encore acquises – les datations ¹⁴C ne seront disponibles qu'au premier trimestre 2020 –, soit pas encore mises en œuvre dans nos raisonnements (datations par la dendrochronologie faites par le Cedre à Besançon).

Malgré cela, tous les objectifs scientifiques fixés pour 2019 ont pu être atteints. Ils s'inscrivaient dans plusieurs axes qui se placent dans la continuité des recherches antérieures.

Le premier axe était destiné à compléter les connaissances sur des structures médiévales appréhendées les années précédentes aux abords du pont de pierre médiéval (015 AH) et dont les fonctions ne sont pas toujours certaines. Pour cela, des observations complémentaires ont été faites, accompagnées par de nouveaux prélèvements de bois. Trois ouvrages mis au jour en 2018 (structures 44, 45 et 49), tous constitués de pieux de chêne, ont donc fait l'objet d'une première réinterprétation. Tout comme quasiment tous les autres ouvrages, les analyses descriptives poussées des vestiges et les études comparatives restent à mener. Par conséquent, en l'état, sur ces structures en particulier, les interprétations ne sont qu'indicatives : système de pêcherie, plateforme et autres aménagements en lien avec les travaux d'entretien et de reconstruction du pont de pierre et/ou fondations d'ouvrages en surplomb installés sur le pont (fig. 1).

Le deuxième axe se rapportait à la problématique majeure des franchissements. Toujours présente dans les travaux du PCR, que l'on évoque le franchissement du val et du lit majeur ou le franchissement du fleuve, cette problématique est en effet à la croisée de nombreux questionnements sur la fabrique urbaine de Blois. Parmi ceux-ci, figurent la compréhension de la mise en place et de l'évolution du parcellaire ancien, ainsi que son intérêt dans la connaissance du développement urbain *stricto sensu*. Vis-à-vis de cet axe de recherche, trois buts devaient être poursuivis et, sans préfigurer des résultats des études futures, nous les avons tous atteints sur le terrain :

- le premier visait à obtenir des compléments d'informations sur divers aménagements déjà repérés dans la sphère immédiate du pont maçonné médiéval. Ces recherches visent à mieux appréhender l'environnement bâti contemporain du franchissement et permettent d'aborder les conditions techniques de son édification : une poutre ouvragée incorporée à la pile 2 a été précisément relevée et décrite en vue d'une étude xylologique à venir. Approfondir l'étude de cette pièce de bois se justifie pour deux raisons : de par sa position à l'intérieur d'une pile dont le plan est unique, elle pourrait révéler la présence d'un aménagement spécifique, éventuellement un moulin ; ensuite, la datation obtenue par une analyse par le radiocarbone, qui indique un âge calibré de 1030 à 1189 ap. J.-C., soulève beaucoup de questions quant à la date véritable de sa mise en œuvre.

Un nuage de pieux verticaux situés à l'arrière de la pile 6 a été enregistré et relevé. Ces éléments pourraient

être les vestiges de pieux de soutènement de maisons construites sur l'arrière- bec de la pile vers la fin du XIII^e s., voire au tout début du XIV^e s.

Enfin, c'est un batardeau (structure 56) qui a été en partie dégagé et étudié en bordure de la pile 7. Il témoignerait de travaux réalisés au début du XVII^e s.

- Le second était de découvrir de nouvelles structures en lien avec la structure 39 du haut Moyen Âge découverte en 2017 et que nous interprétons comme une pile de pont (fig. 2).

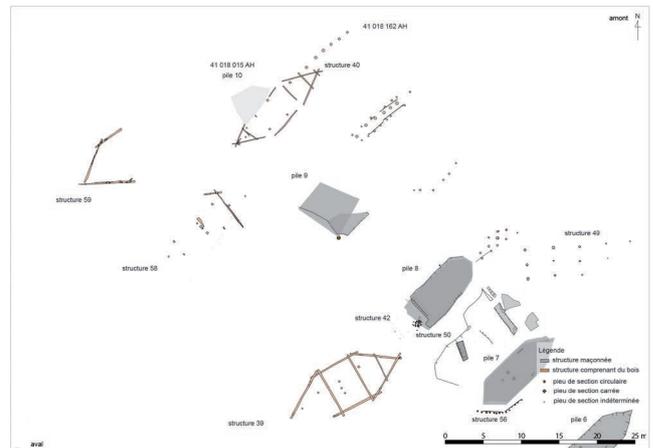


Fig. 2 : Blois (Loir-et-Cher) : les trois caissons 39, 58 et 59 dans leur environnement actuel. (Viviane Aubourg, DRAC Centre-Val de Loire)

Pour rappel, la pile du haut Moyen Âge (structure 39) concerne un caisson en bois charpenté, très bien conservé, auxquels sont associés des pieux verticaux. À défaut d'obtenir des résultats fiables par la dendrochronologie, l'ouvrage avait été daté entre la fin du VII^e s. et la fin du IX^e s. par le radiocarbone à partir de 5 mesures faites sur trois madriers et deux pieux.

La prospection subaquatique 2019, a permis la découverte de deux nouvelles structures (58 et 59) situées quelques mètres au nord-ouest de cette dernière. Pour effectuer ne serait-ce que le dégagement très partiel de ces structures, mais malgré tout d'une partie morphologique significative, un très important travail de fouille à l'aspirateur à sédiment a été nécessaire. Il s'agit de deux ouvrages charpentés qui s'apparentent à deux nouvelles piles (fig. 3). Leurs dimensions et leurs



Fig. 3 : Blois (Loir-et-Cher) : assemblage en moise de la structure 58. (Didier Josset, Inrap)

morphologies sont semblables à celles de la pile du haut Moyen Âge identifiée en 2017. De plus, ces trois structures sont à peu près localisées sur le même axe. Pour l'heure, et sans qu'aucune analyse approfondie des données n'ait été faite, les datations par la dendrochronologie effectuées sur les échantillons prélevés sur les nouvelles constructions rendent compte de deux choses. D'une part, les trois ouvrages semblent strictement contemporains. D'autre part, cette contemporanéité permet de corriger la datation des 5 bois analysés de la première pile (structure 39). Les corrélations dendrochronologiques permettent désormais de reconnaître une phase d'aménagement qui, bien que du haut Moyen Âge, se serait déroulée dans la seconde moitié du X^e s.

La prospection subaquatique systématique a aussi entraîné la découverte de la structure inédite 53 beaucoup plus au nord, en amont de l'ancien pont médiéval maçonné (015 AH), à une soixantaine de mètre de la rive droite. Aucune interprétation et aucune datation ne sont encore proposées pour cet aménagement.

- Enfin, le troisième objectif 2019 était de sélectionner et de prélever des échantillons pour datations dendrochronologiques sur un maximum de pieux du pont antique (048 AH) (fig. 4).

Alors que, fin 2018, l'étude des données dendrochronologiques disponibles faisait apparaître au moins trois

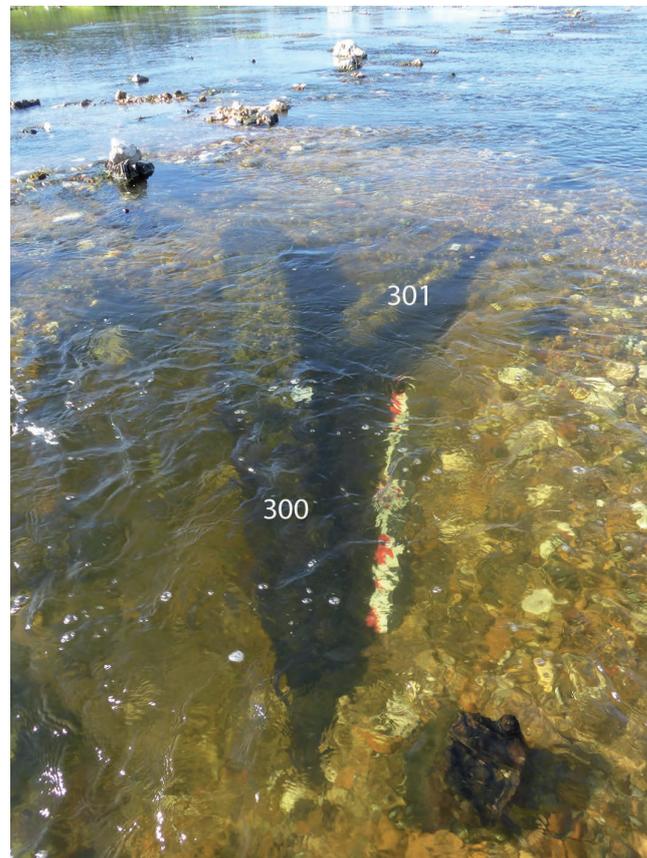


Fig. 5 Blois (Loir-et-Cher) : les pieux couchés de l'ensemble 6. (Didier Josset, Inrap)

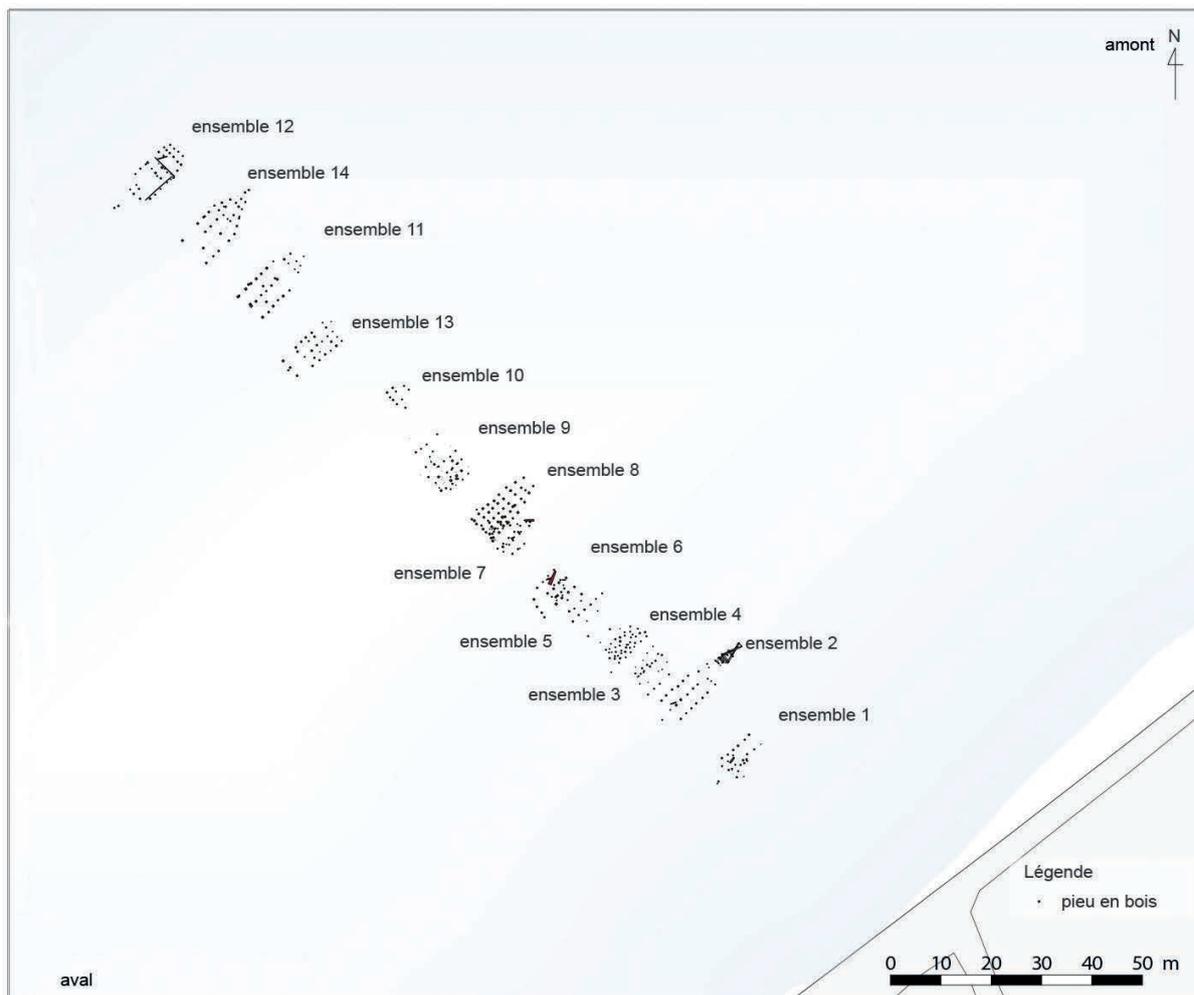


Fig. 4 : Blois (Loir-et-Cher) : les ensembles étudiés du franchissement antique. (Viviane Aubourg, DRAC Centre-Val de Loire)

phases majeures de constructions, l'objectif de la campagne 2019 était de multiplier les prélèvements pour accumuler les données chronologiques. Le choix des bois à traiter constitue au final un large échantillonnage qui a suivi 3 critères :

- bois implantés dans un groupe de pieux en apparence inorganisé ;
- bois jugé intercalaire dans le schéma de pile qui semblait respecter l'état principal du franchissement ;
- et enfin bois couché, plus facile à prélever et révélant sans doute une phase de destruction, quelle que soit son origine (fig. 5).

Les travaux ont donc porté sur 7 piles (ensembles 1, 3 à 8) parmi les plus accessibles à pied sans équipement de plongée, depuis la rive gauche. Aucune recherche de terrain complémentaire n'a été faite sur la pile 2, compte tenu des travaux antérieurs dont elle avait déjà fait l'objet. Vu la difficulté du travail de dégagement des pieux, et encore plus des efforts à fournir pour le sciage des échantillons, tous les moyens humains de la prospection pédestre ont été consacrés à cette action.

Après avoir été initié en 2018 par le laboratoire Chrono-environnement UMR 6249 de l'université de Besançon, l'étude dendroarchéologique de tous les bois dûment documentés prélevés lors des prospections Loire du PCR sera réalisée au cours du premier trimestre 2020. Cette étude concernera aussi bien des bois mis en œuvre dans les ouvrages fluviaux que les objets en bois ou composites comportant du bois.

La seconde étude sur le mobilier découvert en 2017 en aval de la pile 2 du pont médiéval maçonné et l'étude des lardoires trouvées lors des prospections entre 2013 et 2018 ont été achevées cette année.

Les derniers vestiges présentés dans le rapport 2019 concernent la structure 31, une concentration de blocs en calcaire présents le long d'un possible gué (structure 38), au niveau du pont antique. Alors qu'un relevé complémentaire et un enregistrement détaillé des blocs ont eu lieu en 2018, dans le même temps, des planches de bois, possibles éléments d'un bordage d'embarcation, ont été détectées sous certains d'entre eux, et prélevés. La datation ¹⁴C réalisée sur un échantillon du bois 639 donne un âge calibré de 1511 à 1799 ap. J.-C. Cette datation serait un terminus post quem pour la mise en place des blocs. Les caractéristiques des blocs (pierres de taille brutes de carrière) et leur position au milieu du fleuve, au niveau d'un seuil, semblent désigner le naufrage d'un chaland.

Pour le val et le quartier de Vienne, jusque-là déshérité en termes de recherche, les travaux ont désormais atteint la phase de synthèse. En 2019, le travail préparatoire de récolement et d'analyse préliminaire des données pour l'étude géomorphologique du Val a été achevé. Elles ont également été corrélées avec les données acquises lors des prospections réalisées dans le cadre du PCR. La corrélation de ces données complémentaires, issues à la fois de l'archéologie préventive et programmée, permet de restituer plus finement que jamais les modalités d'évolution morphologique et sédimentaire du Val de Blois dans la longue durée, ses implications sur la fréquentation et

l'occupation humaine, mais aussi sur la taphonomie des sites archéologiques. Cette année marque ainsi la fin de l'acquisition des données pour cet axe thématique du PCR, et le début de l'étape de valorisation.

Quant à l'enquête sur le patrimoine bâti, elle s'est terminée cette année par une importante synthèse méthodologique. La poursuite de ces travaux concernera leur synthèse en termes d'apports à la connaissance de l'évolution de la paléo-topographie du Val et des espaces urbanisés au sud de la Loire.

En préalable à l'étude du parcellaire ancien, le géoréférencement et la digitalisation des cadastres anciens pour l'ensemble du cadre d'étude ont été achevés en 2019. L'analyse de la construction de la forme parcellaire de la ville de Blois et de son val sur le temps long a donc été engagée. L'objectif de cette étude était de procéder à l'analyse approfondie du parcellaire de Blois et de son val, à partir du cadastre numérisé du début du XIX^e s., des données parcellaires inédites (projet Solidar), des documents anciens (textuels, iconographiques et planimétrique) et des données issues de l'archéologie préventive. Le but était aussi de replacer la ville de Blois dans le réseau local et régional. Il ne s'agit pas d'un travail abouti mais de pistes de recherche qui devront être approfondies à partir de 2020, notamment par un travail pluridisciplinaire poussé qui réunira tous les chercheurs.

Pour le Dépavf, l'inventaire des opérations d'archéologie préventive et programmée arrêté au deuxième trimestre 2019 fait état de 96 rapports dépouillés sur 183 opérations enregistrées. 132 Éléments Documentaires (ED) supplémentaires provenant de travaux variés ont été renseignés en 2019 dans la base de données spatialisée. Au total, ce sont 1680 ED qui sont désormais enregistrés, à partir desquels 137 Phases de Repères Urbains et 101 Repères Urbains ont été créés. Alors que les notices des Repères Urbains n'ont pas encore fait l'objet d'une rédaction finalisée et publiable, les notices de synthèse urbaine déjà rédigées pour les périodes allant du I^{er} s. ap. J.-C. au X^e s. préfigurent assez précisément leur aspect final. Dans la continuité de ce qui a été initié en 2016, la création des Éléments Documentaires des édifices religieux et du funéraire a été cette année nourrie des données se rapportant à l'Hôpital général. Tous les Éléments Documentaires issus de ce travail ont été intégrés dans le Sig. Le dépouillement des rapports des opérations d'archéologie préventive s'est accompagné par la rédaction de nouvelles notices de Repères Archéologiques de Terrain. Un très important, et nécessaire, travail de récolement des données a notamment été réalisé pour les fouilles dites de la place Valin-de-la-Vaissière effectuées en 1975 et 1976. Il en résulte une somme d'informations souvent inattendue dont le caractère remarquable est parfois suggéré pour certaines. De ce fait, et afin de rendre plus accessible l'impressionnant travail d'analyse effectué par P.-J. Trombetta, le rapport de fouille 1975 a été monté à partir des documents présents dans les dossiers archivés au SRA et qui ont tous été numérisés. Le fascicule ainsi obtenu sera versé au SRA.

Didier Josset, Viviane Aubourg

BLOIS

38 rue de Villoiseau

L'opération de diagnostic 38 rue Villoiseau est localisée à Blois (Loir-et-Cher). L'emprise prescrite de 18 089 m² s'implante sur le plateau nord de la Loire, à environ 3 km au nord-ouest du centre-ville.

Les premiers vestiges de l'activité humaine dans ce secteur sont matérialisés par deux tessons de céramique datant du Néolithique. Ils suggèrent au mieux la fréquentation de cette partie du plateau à cette période.

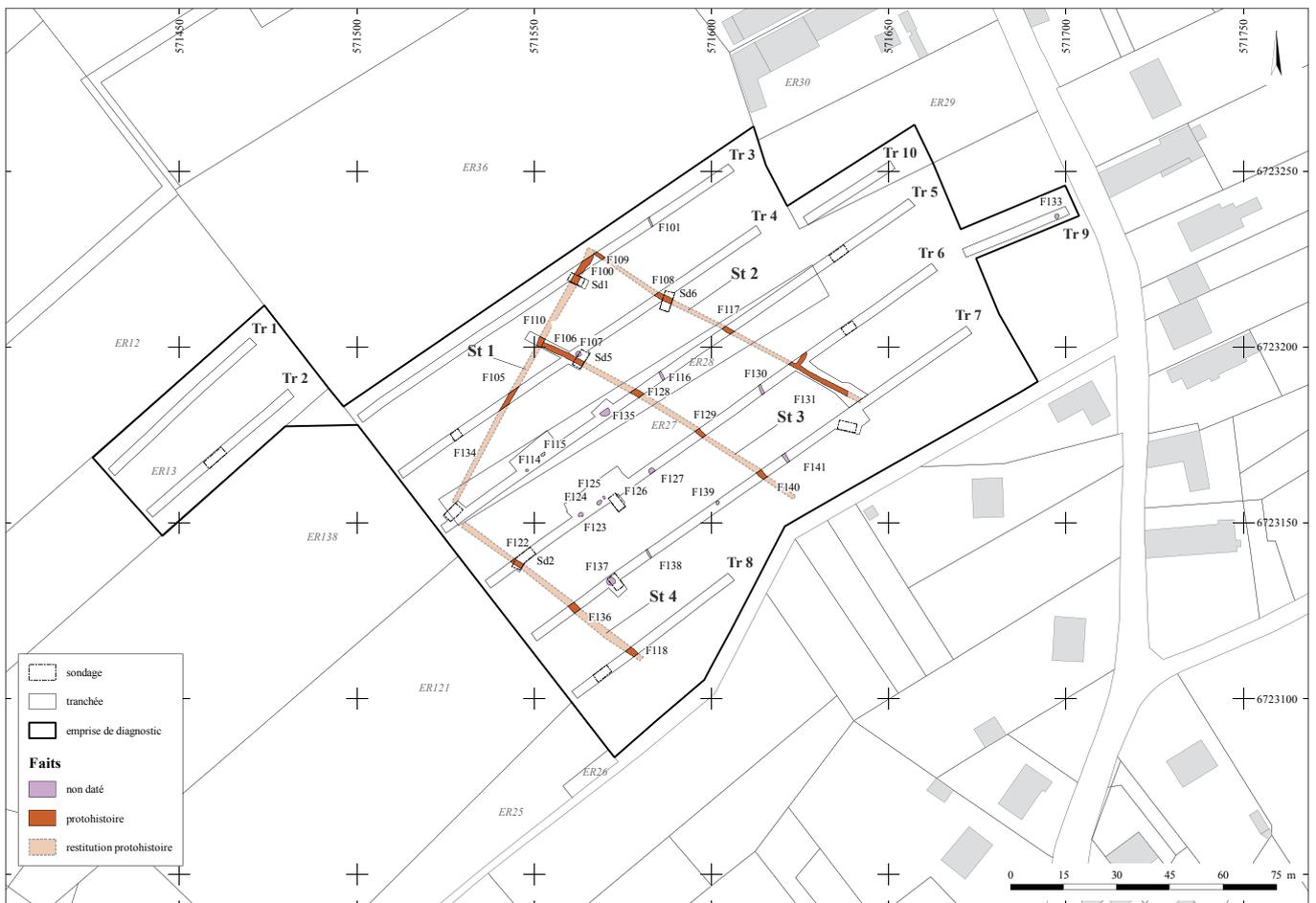
La seconde occupation des lieux se manifeste de manière plus concrète, avec l'aménagement d'un enclos fossoyé à bipartition de 7 200 m² environ, entre le II^e et le début du I^{er} s. av. J.-C. Cet établissement rural gaulois

est classique par sa forme. Cependant, l'interprétation définitive de cet ensemble est sujette à caution. En effet, les tranchées de diagnostic n'ont pas révélé la présence de bâtiment. L'enclos apparaît vide et les fossés recèlent peu de rejets domestiques.

Au cours du I^{er} s. ap. J.-C., de vastes fosses d'extraction sont mises en place sur la partie est des parcelles étudiées. Les creusements peu profonds permettent l'exploitation du sédiment limono-argileux.

De l'Antiquité à nos jours, les parcelles diagnostiquées sont dévolues à des activités agropastorales.

Grégory Poitevin



Blois (Loir-et-Cher) 38 rue de Villoiseau : plan des vestiges protohistoriques et non datés (Philippe Ladureau, Inrap)

Le diagnostic archéologique, portant sur une superficie d'environ 3,2 ha, a permis de mettre au jour plusieurs occupations principalement de l'âge du Bronze final et de la fin du second âge du Fer. Ces habitats se sont installés à proximité d'un ruisseau, affluent de la Bièvre, actuellement canalisé, mais toujours actif.

Concernant le Bronze final, l'implantation primitive (fig. 1), relevant de la phase moyenne du Bronze final (fin XI^e-courant X^e s. av. J.-C.) n'est signalée que par la présence de céramiques collectées dans un horizon colluvié, localisé au fond du vallon (pl. 1). Les quelques fosses, observées au sud-est de l'emprise, ont livré un lot céramique abondant qui témoigne de la présence d'un habitat en aire ouverte et à structuration lâche attribuable à la fin de l'âge du Bronze, soit une occupation centrée sur le IX^e siècle av. notre ère (pl. 2). L'analyse des restes carpologiques permet de dresser un premier bilan de l'économie vivrière du site, basée principalement sur les céréales (orge vêtue, blé et millet). Compte tenu du positionnement topographique de l'implantation anthropique et des écarts observés entre les deux phases chronologiques identifiées, il paraît raisonnable de supposer que la durée d'occupation s'inscrit sur un temps long.

La période gauloise est représentée par un enclos plus ou moins quadrangulaire reconnu sur 3 côtés (fig. 1). Cet enclos délimite un établissement rural dont la superficie est estimée autour de 3200 m². Prennent place au sein de cet enclos ou à l'extérieur, mais à proximité immédiate, trois ensembles de trous de poteaux qui déterminent l'implantation de bâtiments dont la fonction reste à préciser. Les lots céramiques exhumés, localisés principalement dans le fossé F43, correspondent à des rejets domestiques qui signalent la présence d'une habitation dans l'environnement immédiat. Ils fournissent un premier jalon chronologique fiable qui permet de situer l'occupation durant le 1^{er} s. av. J.-C.

Enfin, plusieurs tronçons de fossés ont livré des éléments erratiques historiques qui s'échelonnent de la fin de la période médiévale jusqu'au début du XX^e s. Les fossés identifiés sont, en grande majorité, directement superposables à la trame parcellaire établie en 1817 sur le cadastre napoléonien.

Hélène Froquet-Uzel

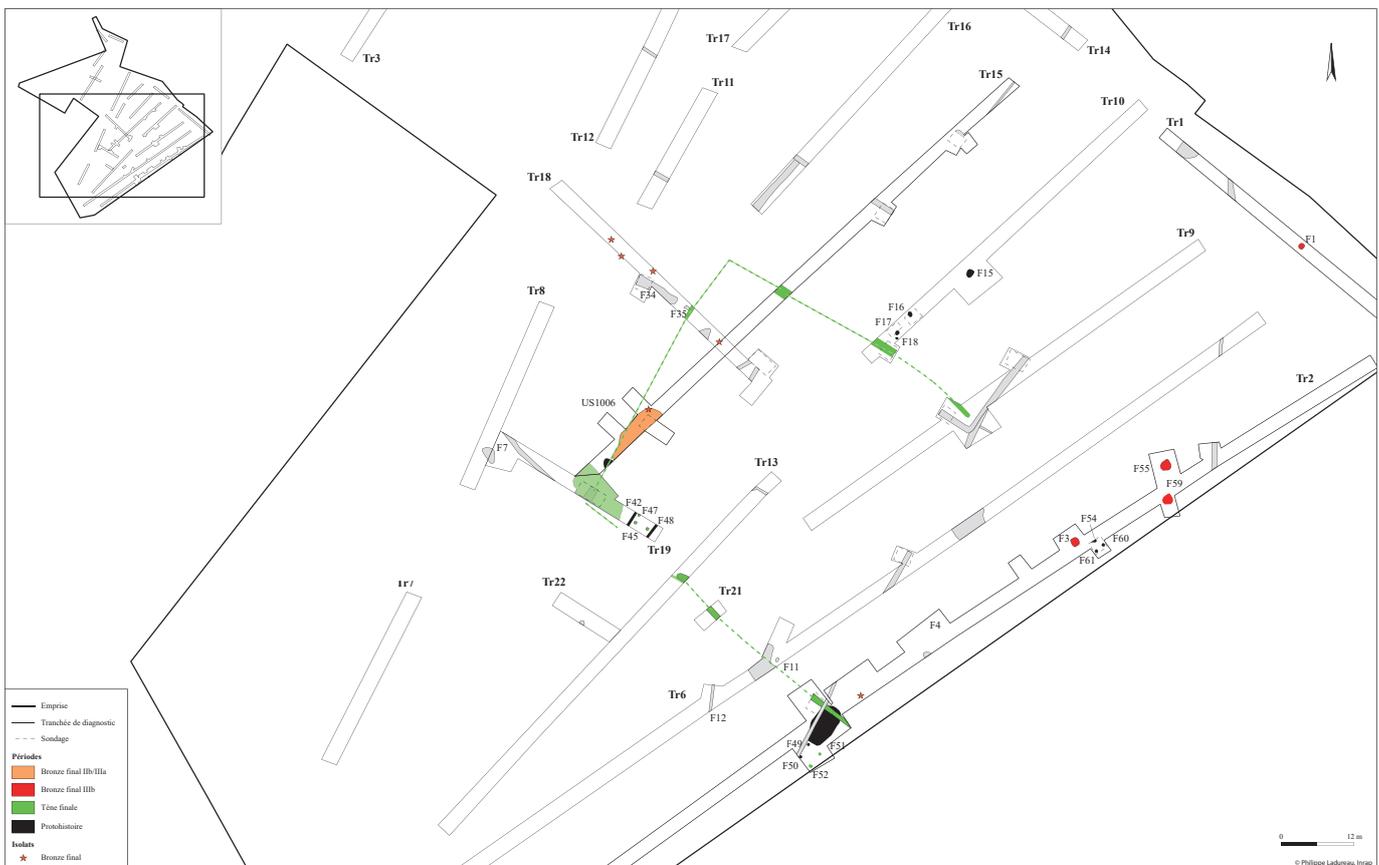
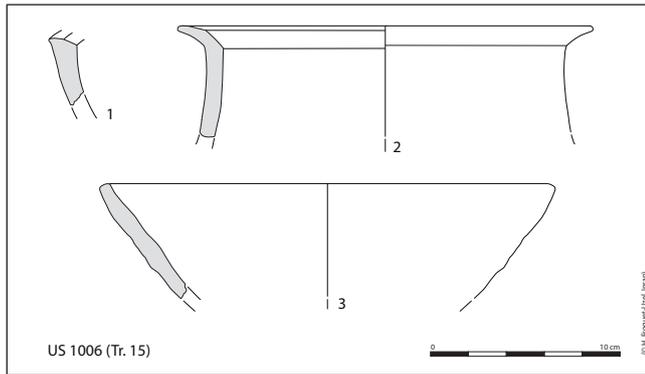


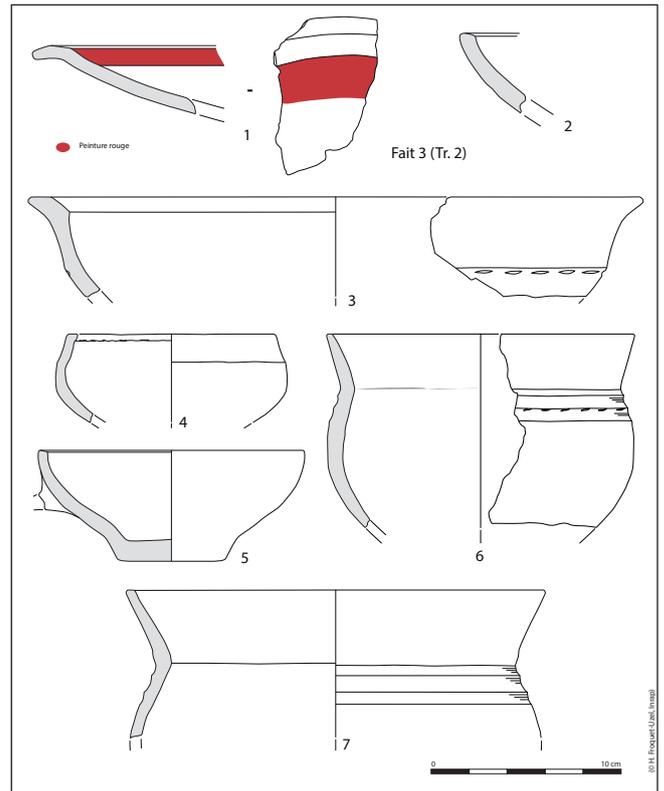
Fig. 1 : Contres (Loir-et-Cher) route de Pontlevoy : plan de localisation des vestiges attribuables à la Protohistoire (Hélène Froquet-Uzel, Inrap)

Pl. 1



Pl. 1 : Contres (Loir-et-Cher) route de Pontlevoy : vestiges céramiques caractérisant la phase moyenne du Bronze final (Ha A2/B1) (Hélène Froquet-Uzel, Inrap)

Pl. 2



Pl. 2 : Contres (Loir-et-Cher) route de Pontlevoy : vestiges céramiques caractérisant la phase finale du Bronze final (Ha B2/B3) (Hélène Froquet-Uzel, Inrap)

Gallo-romain

GIÈVRES Rue Victor-Hugo

L'opération de diagnostic au 41 rue Victor-Hugo à Gièvres a livré quelques vestiges archéologiques attribués au Haut-Empire et qui correspondent à quatre fossés. Ils comprennent un mobilier archéologique peu abondant et à l'attribution chronologique incertaine. Il semble ainsi que cette parcelle soit située en limite de l'extension de

l'agglomération secondaire. La succession des fossés suggère une modification du parcellaire de ce secteur au cours du Haut-Empire.

Philippe Salé

Gallo-romain

GIÈVRES 36 ter rue Louis-Chabert

Époque contemporaine

L'opération de diagnostic au 36 ter rue Louis-Chabert à Gièvres a livré de rares vestiges archéologiques attribués au Haut-Empire, qui concernent une grande fosse profonde, les soubassements d'un muret éventuel et des creusements superficiels. Le mobilier présente cependant un intérêt indéniable, en particulier les terres cuites

architecturales qui comprennent des fragments de tubuli et des carreaux de pilettes d'hypocauste. Ils suggèrent la proximité d'un établissement thermal. Les vestiges d'une construction de la période contemporaine sont également attestés.

Philippe Salé

En juillet 2019 s'est tenue la quatrième campagne de fouille programmée sur la minière à silex néolithique de Lisle les Sablons. La stratégie de fouille s'est portée sur la poursuite des investigations de deux principaux faits néolithiques visibles dans le sondage de la coupe géo-archéologique. La fouille de ces deux faits a débuté en 2017 pour l'un et en 2018 pour le second. Ils sont interprétés comme des fosses d'extraction de silex dans les argiles. Ils doivent permettre de renseigner les méthodes et techniques mises en œuvre au Néolithique pour l'extraction des matériaux siliceux. Les plans des deux fosses ne sont connus que partiellement, leurs dimensions se situent approximativement entre 1,20 m et 1,80 m. Le fait F10, le mieux documenté à ce jour, n'est fouillé et enregistré pour l'instant que sur une épaisseur de 0,70 m. Le comblement est constitué de rejets très denses de déchets de taille du silex.

Le contexte géomorphologique des colluvions sur le site est maintenant bien identifié et interprété au sein de la coupe géo-archéologique débutée en 2017. Les faits néolithiques se situent sous les colluvions de l'us1003 alors que les faits des périodes moderne et contemporaine (fossés parcellaires) entaillent ces mêmes colluvions.

Les colluvions très riches en artefacts remobilisés couvrent l'ensemble du site. Leur fouille s'est poursuivie lors de cette campagne pour permettre d'atteindre le niveau d'apparition des faits néolithiques. Les limites d'une nouvelle fosse dont le plan reste encore partiellement masqué par les colluvions ont ainsi pu être perçues lors de cette campagne. La partie sommitale du comblement qui a été dégagée se matérialise par une grande concentration de mobilier qui s'organise selon un plan qui semble sub-circulaire et dont la plus grande longueur est de 1,60 m.

Sur l'ensemble de la zone fouillée, le nombre de fosses néolithiques comblées par des artefacts de restes de taille liés à la chaîne opératoire de façonnage de haches s'élève maintenant à cinq faits à la suite de cette quatrième campagne de fouilles.

L'assemblage lithique récolté lors de la campagne 2019 a livré 4170 objets en silex (esquilles non comptabilisées). L'ensemble représente une masse totale de 94783 grammes. L'industrie en silex provient des comblements des faits F11 et F10 (niveaux fouillés en 2019), du nettoyage en plan du niveau d'apparition de F19 et des niveaux de colluvions (US1003).

D'après les résultats des études technologiques, la seule chaîne opératoire identifiée dans les déchets du débitage issus des comblements des structures et des colluvions déjà fouillées se rapportent à la fabrication des haches en silex.

Pour le fait F10, les résultats de l'étude 2019 viennent confirmer ceux des années précédentes où un léger tri dans la représentation des étapes de la chaîne opéra-

toire avait déjà été observé d'une unité stratigraphique à une autre : les éclats de dégrossissage sont absents ou rarissimes dans certains niveaux de comblement qui sont généralement ceux qui contiennent proportionnellement le plus d'éclats de régularisation. Les étapes de façonnage semblent également plus présentes dans les comblements les plus anciens stratigraphiquement. L'étape de mise en forme est discrète mais toujours présente au sein des assemblages. La fosse étant toujours en cours de fouille, les résultats devront être pondérés en fonction des études ultérieures.

L'étude du mobilier du fait F11 a été pensée de manière à constituer un référentiel des stigmates de débitage observés sur les artefacts archéologiques du site de Lisle les Sablons (matière première et chaîne opératoire) afin de les comparer avec une série expérimentale qui sera constituée pour mieux comprendre les techniques de façonnage (geste et outil). Les premiers résultats montrent une dichotomie entre les stigmates des premières étapes de dégrossissage et de mise en forme, plutôt liés à l'utilisation d'un percuteur dur et ceux du façonnage et de la régularisation, plutôt liés à l'utilisation d'un percuteur tendre. Entre les différentes étapes du façonnage, les effectifs restent néanmoins toujours très déséquilibrés ce qui interroge la valeur de la représentativité des stigmates analysés pour chacun de ces groupes.

Les caractéristiques morpho-technologiques du mobilier issu du nettoyage en plan du fait F19 entrent en stricte corrélation avec toutes les observations effectuées sur le mobilier lithique déjà étudié. Ce fait livre en outre dix éclats retouchés et deux préparations bifaciales utilisant des supports d'éclats.

À ce stade des études technologiques, il semble que pour environ un tiers de ébauches identifiées sur le site, les supports utilisés soient des éclats massifs. Les études de mobilier se poursuivent pour mieux caractériser les modalités de la chaîne opératoire de fabrication des haches.

L'opération de fouille est poursuivie dans le cadre d'un programme triennal (2019-2021). Il s'agit d'appréhender les méthodes et techniques d'extraction des matériaux siliceux au Néolithique ainsi que la structuration et le fonctionnement de cette minière à silex. Cette dernière problématique est abordée par une analyse technologique poussée de la série lithique couplée à une analyse stratigraphique fine des comblements des fosses. Ainsi, l'organisation techno-économique et spatiale des activités de taille au sein de la minière peut être recherchée à travers le séquençage des rejets de la chaîne opératoire de façonnage dans les différentes unités stratigraphiques des différentes fosses.

Harold Lethrosne, Olivia Dupart

Le diagnostic archéologique mené à proximité de la porte Bonne-Nouvelle de l'enceinte médiévale de Mennetou-sur-Cher (Loir-et-Cher) a permis de découvrir une importante stratification (maximum 1,80 m d'épaisseur) correspondant notamment au comblement du fossé défensif enserrant la ville.

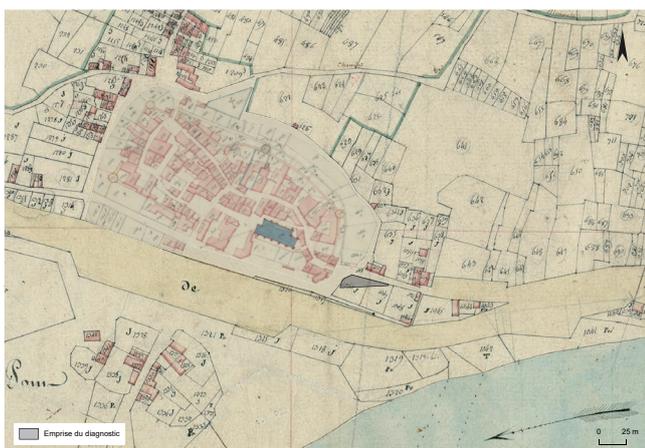
À l'extrémité ouest de l'emprise, le creusement du fossé perce des occupations indéterminées du XIII^e s. Il doit probablement intervenir rapidement après l'abandon de ces niveaux puisque la demande pour sa réalisation, entreprise par le seigneur de Vierzon auprès de l'abbesse du prieuré de Mennetou, est émise en 1212.

Le fossé, partiellement visible, a été observé sur presque 3,80 m de largeur et 1 m de hauteur. Son fond est plat. Il est massivement comblé par un sédiment homogène. La paroi orientale est recoupée par le creusement d'un second fossé au un profil possiblement en V dont le fond n'a pas été atteint. Sa largeur observée est d'environ 2,50 m. Un mur est installé dans le comblement final qui intervient après le XVII^e s. La fonction de ce mur reste inconnue.

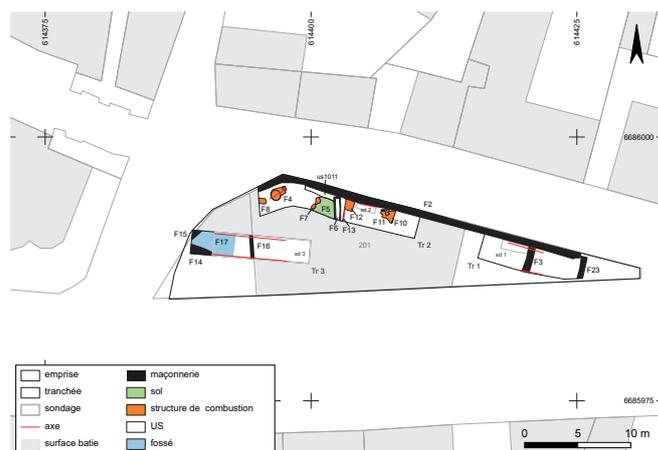
Peu de mobilier céramique postérieur aux XIII^e-XIV^e s. a été mis au jour. Les textes et le cadastre ancien montrent un espace composé de jardins, peu bâtis. Il faut attendre la fin du XIX^e ou le début du XX^e s. pour voir l'installation d'un atelier de charron et de son habitation sur la parcelle. Ils ont sans doute fonctionné au moins jusque dans les années 50. Les vestiges de l'atelier sont majoritairement des foyers à l'air libre, nécessaires pour la mise en œuvre du cerclage métallique des roues. Ils se distribuent sur au moins 1 m de hauteur et ne semblent pas construits mais allumés au besoin dans cet espace préservé des vents par un haut mur de clôture.

Le dernier état de cet atelier montre un espace de travail aménagé ou un possible appentis accolé à une fosse d'emballage. À l'extrémité est de la parcelle, deux murs parallèles espacés d'un peu plus de 4 m pourraient être les vestiges de l'habitation de l'artisan, qui figure sur des cartes postales du début du XX^e s. Celles-ci montrent l'évolution rapide de ce secteur de la ville marquée par le recul des jardins et sa construction progressive.

Isabelle Pichon



Mennetou-sur-Cher (Loir-et-Cher) rues Bonne-Nouvelle et Marcel-Bailly : localisation de l'emprise sur fond de cadastre de 1828. (Jérôme Tricoire, Inrap)



Mennetou-sur-Cher (Loir-et-Cher) rues Bonne-Nouvelle et Marcel-Bailly : plan général des sondages et des vestiges. (Jérôme Tricoire, Inrap)



Mennetou-sur-Cher (Loir-et-Cher) rues Bonne-Nouvelle et Marcel-Bailly : assemblage des photographies de la coupe sud du fossé défensif qui recoupe des occupations plus anciennes. (Jérôme Tricoire, Inrap)

L'opération archéologique réalisée aux lieux-dits les Cent-Planches et la Pierre-Couverte à Mer (Loir-et-Cher) a permis de diagnostiquer seize parcelles préalablement au projet de création du parc d'activités des Portes de Chambord II. Les 26 tranchées, couvrant 11,01 % des 72 857 m² à investiguer, recelaient des vestiges des périodes néolithique, protohistorique, antique, médiévale et moderne/contemporaine.

Le Néolithique moyen est représenté par un fond de silo daté par ¹⁴C. Déjà matérialisée par deux silos et une fosse sur la fouille de Mer la Gueule II, c'est ici un nouvel indice d'une implantation humaine sur le territoire mérois à cette époque.

Le Néolithique final est figuré par seule fosse déjà intégralement fouillée lors de la première intervention de 2008 et dont l'étude du mobilier a fait l'objet d'une publication en 2011 (Irribarria, Hauzeur 2011).

La Protohistoire correspond dans un premier temps à des fosses et du parcellaire dont la datation large ne permet pas de les inclure dans une phase chronologique précise de cette période.

Ce sont ensuite des silos antérieurs à La Tène finale qui ont été mis au jour au sud des terrains. Ces premiers vestiges pourraient être contemporains d'un ensemble de trous de poteau et de fosses datées de La Tène ancienne/moyenne localisés plus au nord.

C'est enfin un réseau parcellaire fossoyé daté de La Tène finale qui vient compléter le plan d'un vaste enclos mis en évidence en 2008 au lieu-dit des Villiers (Cherdo, Poitevin 2009).

L'Antiquité est représentée par un vaste creusement interprété en tant que carrière d'extraction grâce à l'identification d'un palier de front de taille.

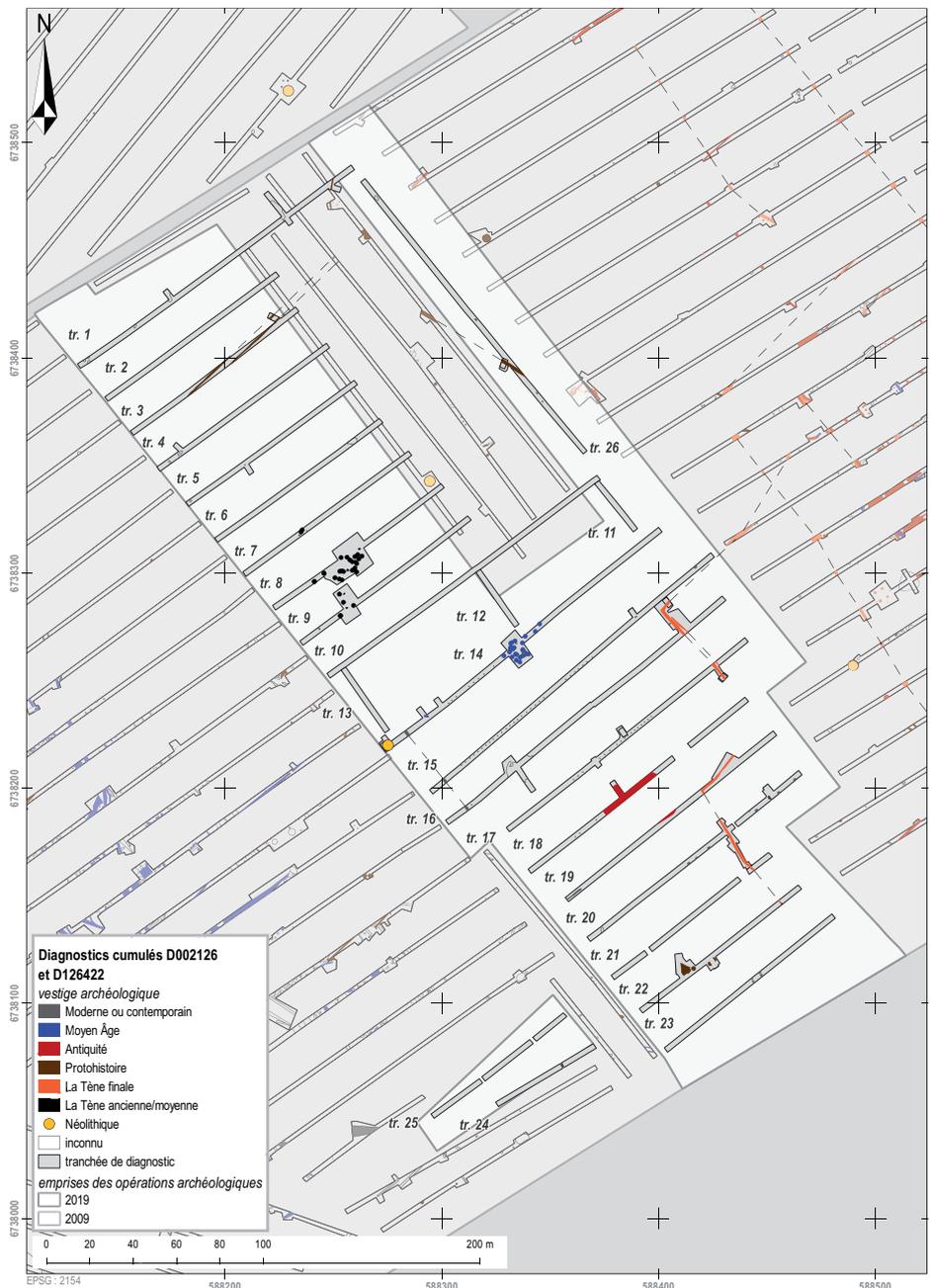
Le haut Moyen Âge rassemble un ensemble de trous de poteau et une fosse oblongue. C'est grâce au mobilier céramique collecté à proximité immédiate et par analogie morphologique avec les vestiges fouillés sur le site médiéval des Cent-Planches que ceux-ci ont été intégrés à cette période chronologique.

Enfin une crête de labour, d'anciens rangs de vigne et du parcellaire fossoyé illustrent les périodes moderne et contemporaine.

Au final, les découvertes de cette intervention archéologique reflètent la densité et la diversité des occupations humaines déjà identifiées sur la commune méroise qui ne compte pas moins de 241 références sur un territoire de 26,5 km².

François Cherdo

Mer (Loir-et-Cher) les Cents-Planches, la Pierre-Couverte : plan général phasé du diagnostic (Caroline Font, Inrap).



VALENCISSE

La Loge

L'opération archéologique réalisée au lieu-dit la Loge à Valencisse (Loir-et-Cher) a permis de diagnostiquer 23 parcelles préalablement au projet d'extension urbaine du centre bourg. Les 19 tranchées, couvrant 10,43 % des 25 600 m² à investiguer, recelaient des vestiges des périodes médiévale, moderne et contemporaine.

Le haut Moyen Âge est représenté par un fossé et du mobilier en position résiduelle dans un trou de poteau. Ces indices datent du VIII^e s., voire fin du VII^e s. Ce premier fossé a été impacté par le creusement d'une vaste fosse ayant servi de dépotoir au cours du IX^e s. Une unité architecturale et différents systèmes de délimitation du parcellaire (chemin, fossés, clôtures et haies) des

époques moderne et contemporaine ont par ailleurs été mis au jour.

Les quelques découvertes de cette intervention archéologique reflètent l'implantation humaine sur la commune de Valencisse précéda la création de la paroisse de Saint-Secondin au XI^e s. et l'édification de son église au XII^e s. Les terrains ont ensuite été aménagés pour délimiter des parcelles et faciliter la circulation, ainsi que l'accès à un bâtiment en matériaux périssables, au cours des périodes moderne et/ou contemporaine.

François Cherdo

MONTOIRE-SUR-LE-LOIR

Carrière de la Touche zone 5, tranche 7

Le diagnostic réalisé à Montoire-sur-le-Loir au préalable de l'extension de la carrière de la Touche (zone 5, tranche 7) a révélé la présence de deux concentrations de vestiges lithiques associés à de rares tessons de céramique très altérés, conservées dans de légères dépressions. La séquence stratigraphique témoigne de la faible accrétion sédimentaire du fait de processus érosifs, la nappe graveleuse de la terrasse se rencontrant entre 0,50 et 0,60 m sous la surface actuelle. Du mobilier lithique et céramique a été découvert régulièrement au sein de la formation argileuse de faible puissance. Les états de surface divers du mobilier lithique témoignent de la remobilisation d'une partie d'entre eux. Il est par ailleurs vraisemblable que, considérant les conditions de conservation médiocres, le mobilier céramique néolithique soit sous-représenté du fait de sa dégradation. Les vestiges

lithiques, présents dans toutes les tranchées (hormis la tranche 2), qu'ils soient en position isolée ou regroupés au sein de concentrations cohérentes, témoignent d'une fréquentation des lieux au cours du Néolithique, et plus vraisemblablement au cours de la phase récente du Néolithique. C'est l'hypothèse d'attribution chrono-culturelle retenue pour l'amas 1 (Tr 13) qui livre un assemblage original dont les objectifs de débitage sont la production d'éclats courts et déjetés extraits de nucléus évoquant de gros denticulés. Cette production pourrait être liée à des activités spécifiques, comme la moisson, aucun élément matériel n'évoquant la présence d'une implantation humaine pérenne de la fin du IV^e millénaire.

Jean-Philippe Baguenier

MONTOIRE-SUR-LE-LOIR

Carrière de Prés Thierry tranche 4 zone 2

Le diagnostic réalisé à Montoire-sur-le-Loir au préalable de l'extension de la carrière de la Touche, Prés Thierry (zone 2, tranche 4), a révélé la présence d'une concentration de vestiges lithiques (amas 2) conservée dans une légère dépression. La séquence stratigraphique témoigne de la faible accrétion sédimentaire du fait de processus érosifs, la nappe graveleuse de la terrasse se rencontrant entre 0,50 et 0,60 m sous la surface actuelle. Du mobilier lithique épars a été découvert au sein de la formation d'argile limoneuse de faible puissance (US 1002), avec une fréquence bien moindre que dans l'emprise de l'opération de diagnostic située immédiatement à l'ouest

de la présente opération. Les états de surface divers du mobilier lithique témoignent de la remobilisation d'une partie d'entre eux, en particulier dans le secteur central de l'emprise où la terrasse est affleurante. Il est par ailleurs vraisemblable que, considérant les conditions de conservation médiocres, le mobilier céramique néolithique soit sous-représenté du fait de sa dégradation. Les vestiges lithiques témoignent d'une fréquentation des lieux au cours du Néolithique, et plus vraisemblablement au cours de la phase récente du Néolithique.

Jean-Philippe Baguenier

MONTOIRE-SUR-LE-LOIR

Carrière de la Touche zone 6, tranche 8

Le diagnostic réalisé à Montoire-sur-le-Loir au préalable de l'extension de la carrière de la Touche (zone 6, tranche 8), a révélé la présence d'un habitat rural peut-être attribuable au haut Moyen Âge et des indices ténus de fréquentation des lieux au Néolithique. L'occupation historique est renseignée par 49 structures en creux (45 trous de poteaux et 4 fosses) localisées dans la moitié sud de l'emprise. Cinq ensembles ont été définis mais aucun plan de bâtiment n'a été formellement reconnu malgré la réalisation de fenêtres ; l'alignement de quatre trous de poteau (ensemble 5) au sud de la tranchée 26 évoque toutefois ce type d'aménagement. Seul un vase, représenté par huit tessons provenant du comblement d'un

unique trou de poteau, vient documenter la chronologie relative de cette occupation, à savoir le IX^e s. La nature du substrat accueillant l'installation est sensiblement différente des formations environnantes observées lors des opérations de diagnostic réalisées dans la carrière de la Touche. L'occupation est en effet située sur les points altimétriques les plus hauts de l'emprise, sur des sables pouvant correspondre à un lambeau affaissé d'une ancienne levée naturelle du Loir. Si l'attribution chronologique venait à être confirmée, des parallèles pourraient être établis avec des sites contemporains découverts au cours des vingt dernières années dans la vallée du Loir.

Jean-Philippe Baguenier

MUIDES-SUR-LOIRE

Le Bas des Flénats

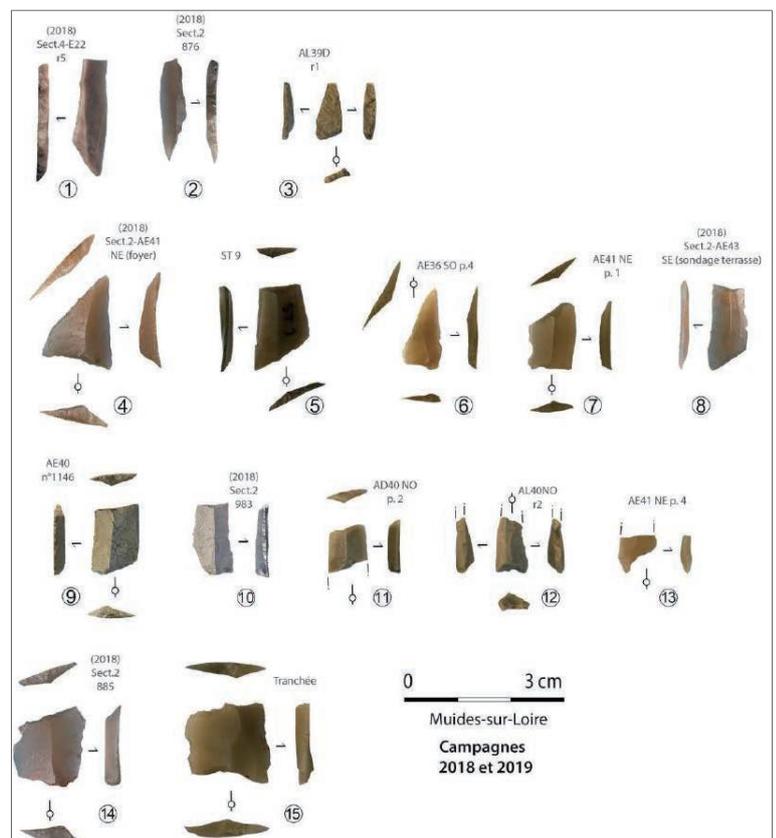
Une première campagne de sondages réalisée en 2018 a permis d'explorer les parcelles ZE25-26 situées au lieu-dit le Bas des Flénats à Muides-sur-Loire afin d'interroger le potentiel des vestiges paléolithiques identifiés lors de précédentes fouilles programmées dirigées par R. Irribarria entre 2010 et 2015 et qui s'intéressaient alors plus particulièrement à une occupation du Néolithique ancien. Une nouvelle campagne d'exploration a été menée pendant l'été 2019 afin de préciser les premiers résultats obtenus.

L'exploration du secteur 2, qui avait livré en 2010 une structure de combustion et pour lequel les observations de 2018 laissaient présager la conservation d'un sol archéologique antérieur au Néolithique, a été poursuivie par une extension planimétrique de la zone fouillée associée à des sondages ponctuels plus profonds permettant d'appréhender l'extension et la dilatation du ou des niveau(x) d'occupation. L'étude des vestiges lithiques récoltés dans ce secteur a permis de préciser la chronologie de la structure de combustion qui s'avère relever d'une occupation mésolithique caractérisée par la présence d'armatures (petits triangles scalènes et trapèzes réalisés sur petites lames régulières) et de déchets de taille témoignant d'une production lamellaire. Dans ce secteur, les produits issus d'un débitage laminaire large tel qu'il est connu au Paléolithique final restent anecdotiques.

Dans le même temps, une tranchée profonde a été ouverte, transversalement au lit d'un talweg repéré lors d'études antérieures réalisées par Clément Recq, dans une zone déjà fouillée jusqu'aux niveaux néolithiques par les campagnes du début des années 2010. Cette exploration visait une meilleure compréhension du lien entre le talweg et les niveaux d'occupation (contemporanéité ou non, perturbations taphonomiques, etc.). Très peu de vestiges ont été identifiés lors de l'ouverture de la tranchée et les quelques vestiges découverts ne permettent pas une attribution chrono-culturelle fine. Certains sont cependant cohérents avec une attribution au Mésolithique (produc-

tion lamellaire), tandis que d'autres, très rares, pourraient être issus d'activités paléolithiques (rares productions laminaires). Le comblement de la dépression sableuse a en revanche pu être documenté précisément. Deux lots de prélèvements pour datations par OSL ont ainsi été effectués, dans une coupe correspondant au centre du talweg et dans les fentes de gel visibles aux abords de la dépression.

Célia Fat Cheung, Aude Chevallier

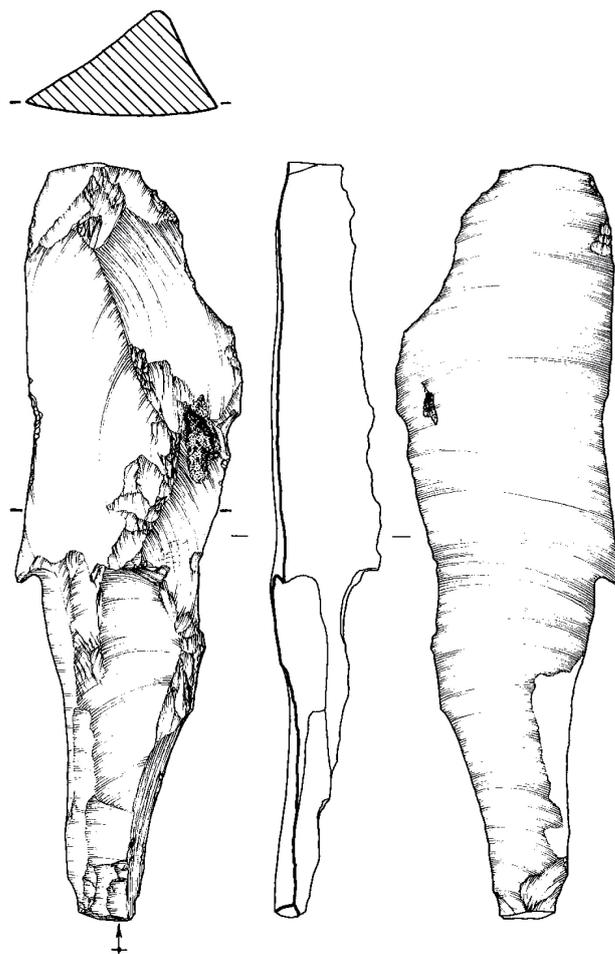


Muides-sur-Loire (Loir-et-Cher) le Bas des Flénats : armatures des campagnes 2018 et 2019. (Célia Fat Cheung, UMR 5608 Traces)

MUIDES-SUR-LOIRE rue des Flénats

À la suite du diagnostic réalisé en 2018 par Sandrine Deschamps (Inrap) à Muides-sur-Loire (Loir-et-Cher) 41 rue des Flénats, une fouille s'est déroulée dans les parcelles ZE 204 et 207, situées sur le côté nord de la rue des Flénats. Le décapage et la fouille (1 009 m²) ont été menés par une équipe de cinq archéologues préhistoriens. L'agrandissement des tranchées de diagnostic a confirmé la présence de vestiges préhistoriques épars attribuables à la Préhistoire récente (Néolithique, âge du Bronze). Seule une pièce possédant des critères typo-technologiques irréprochables est attribuable au Belloisien, période de l'extrême fin du Paléolithique.

Miguel Biard



Muides-sur-Loire (Loir-et-Cher)
rue des Flénats : grande lame d'entretien débitée à la pierre tendre
attribuable au Belloisien (Miguel Biard, Inrap)

MUIDES-SUR-LOIRE rue des Flénats

Le projet de construction d'une habitation individuelle sur le coteau de Muides-sur-Loire à 1,4 km à l'est du centre bourg, sur les parcelles ZE 205, 206, 208 et 209 a donné lieu à un diagnostic archéologique. Celui-ci a permis la mise en évidence de l'extension du site du Bas-du-port-Nord découvert par Roland Irribarria dans les années 70 (Irribarria 1993).

Deux tranchées ont mis au jour une stratigraphie contenant des vestiges archéologiques (faits et mobilier) conservée sur un peu moins d'un mètre de puissance. Les niveaux sommitaux sont des horizons de labours et des niveaux de colluvions. Une unité stratigraphique comporte du mobilier néolithique et de l'âge du Bronze et correspond au niveau de creusement des faits proto-historiques sensu lato. La découverte du mobilier néolithique au sein des deux tranchées (1 et 2) ainsi que d'un plan de bâtiment en 1996 sur la parcelle ZE 206 et d'une fosse fouillée en 1995, laisse présager un potentiel pour le Néolithique moyen et peut-être pour le Néolithique récent/final.



Muides-sur-Loire (Loir-et-Cher) rue des Flénats : industrie lithique
du Paléolithique final. Remontage entre deux lames
(Sandrine Deschamps, Inrap)

La présence d'un ensemble de fosses rattachables à la fin de l'âge du Bronze (fin du IIIa/début IIIb) témoignerait d'une occupation du site légèrement antérieure à celle connue jusqu'ici au Bas-du-Port-Nord.

Une unité stratigraphique plus ancienne comporte une occupation du Paléolithique final « belloisienne » déjà connue à Muides-sur-Loire. Elle se présente sous la forme de concentrations de matériel pouvant être qualifiées d'amas. L'industrie lithique du « belloisien » est très bien conservée. Des remontages entre pièces lithiques ont été réalisés. Il s'agit d'une des zones ayant le mieux conservée les vestiges de fréquentation des populations de la fin du Tardiglaciaire et/ou du tout début de l'Holocène sur le site éponyme du Bas-du-Port-Nord.

La présence de ponctuels vestiges mésolithiques est avérée mais aucun niveau n'a été identifié.

Enfin, la présence d'un fait historique datant de la Renaissance (XVI^e s.) est assez rare à Muides-sur-Loire pour être soulignée, celui-ci se trouve être conservé immédiatement sous la couche de colluvions la plus récente. Il reste isolé pour le moment.

Sandrine Deschamps

Iribarria 1993 : IRRIBARRIA R., Les occupations du Paléolithique final, du Néolithique moyen et de l'Age du Bronze à Muides-sur-Loire « Le Bas du Port Nord », rapport tri-annuel, D.F.S., S.R.A. de la région Centre.

Néolithique

Moyen Âge

BEUCE-LA-ROMAINE Rue Voie-Romaine

Gallo-romain

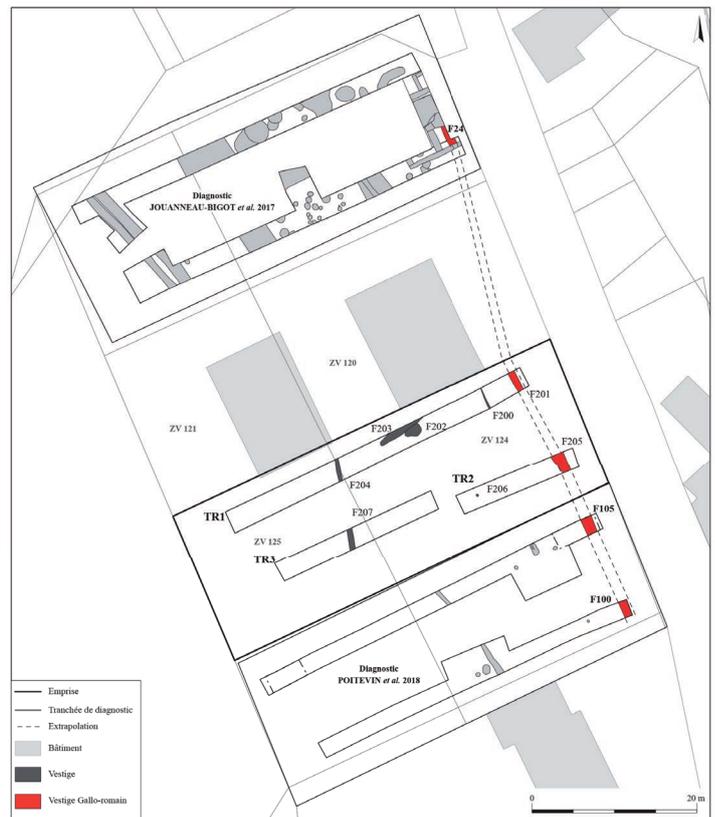
L'opération de diagnostic rue Voie Romaine est localisée à Beauce-la-Romaine (Loir-et-Cher), située à une trentaine de kilomètres à l'ouest de la ville d'Orléans (45) et à une quinzaine de kilomètres au sud-est de la ville de Châteaudun (28). La prescription de 991 m² est implantée sur la bordure sud-ouest du bourg.

Les rares tessons en position résiduelle mis au jour lors du diagnostic mettent en évidence une fois de plus la fréquentation de ce secteur de Beauce-la-Romaine au Néolithique ancien ou Moyen I. Les occupations et les habitats dont est issu l'ensemble du mobilier découvert lors des divers diagnostics et fouilles du quartier des Vignes restent à identifier.

La découverte attendue du fossé bordier ouest de la voie antique reliant Châteaudun et Meung-sur-Loire précise son parcours dans ce secteur du bourg actuel. À la période gallo-romaine, Les parcelles offrent l'image d'un paysage rural, avec une agglomération se développant plus au nord.

À la période médiévale, les parcelles étudiées sont en marge des occupations du haut Moyen Âge et du Moyen Âge mises en relief à une vingtaine de mètres au nord.

Grégory Poitevin



Beauce-la-Romaine (Loir-et-Cher) Rue Voie-Romaine : vestiges gallo-romains des diagnostics du secteur (P. Ladureau, Inrap)

Époque contemporaine

POUILLÉ Rue de la République, Pièce de l'Arcie

Le diagnostic archéologique réalisé rue de la République Pièce de l'Arcie, à Pouillé (Loir-et-Cher), dans une emprise de 3 000 m², montre que ce bas de versant de la vallée du Cher a été largement exploité pour ses matériaux alluviaux et calcaires. Cette exploitation, de datation

contemporaine, se traduit par un profil en gradins hauts d'environ deux mètres. Si quelques lambeaux d'une terrasse alluviale ancienne sont ponctuellement conservés, aucun mobilier préhistorique en place n'a été identifié.

Fabrice Couvin

ROMORANTIN-LANTHENAY

36 rue Joseph-Gaveau

Un diagnostic a été réalisé sur la grange de la ferme des Étang, située au 36 de la rue Joseph-Gaveau à Romorantin-Lanthenay (Loir-et-Cher) sur le territoire de l'ancienne commune de Lanthenay. L'opération a donné l'opportunité de procéder à une expertise d'archéologie globale, à travers une étude d'archives, essentiellement les cartes anciennes, des sondages dans le sol et sur les maçonneries et par l'expertise de la charpente. Elle avait pour objectif de mettre en évidence et de caractériser la nature, l'étendue et le degré de conservation des vestiges archéologiques éventuellement présents à travers l'analyse stratigraphique des bâtiments en élévation et la recherche de l'origine de cette installation.

Deux sondages réalisés à l'intérieur du bâtiment ont mis au jour un mur dérasé, perpendiculaire à la grange. Il est recoupé par les tranchées de fondation des murs-gouttereaux et recouvert par le sol en terre battue. Aucun élément ne permet de proposer une datation absolue de cet élément. Son interprétation reste délicate, il s'agit soit du vestige d'un état initial de la grange, soit d'un élément correspondant à une construction antérieure. Compte tenu des observations sur l'élévation du bâtiment et de la stratigraphie, la dernière hypothèse est la plus vraisemblable.

La grange est un bâtiment de plan rectangulaire, long de 17,50 m et large de 9,60 m pour une surface intérieure de 150 m². Elle présente une charpente à portique qui délimite un vaisseau central et deux bas-côtés. L'accès

à la grange se fait par une porte charretière ouverte dans le mur-pignon sud qui donne sur le vaisseau central. Deux baies sont ouvertes dans le mur-pignon nord, une fenêtre et un jour.

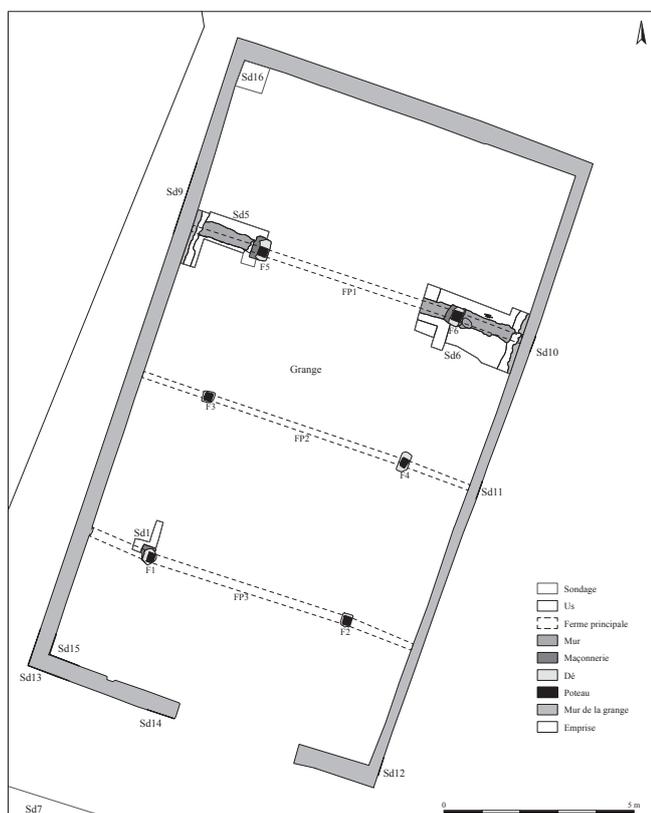
Le premier état perceptible en élévation correspond à l'édification de la grange avec sa charpente à portique. La grange présente dès l'origine ses dimensions actuelles en plan et en volume. L'appareillage est certainement similaire pour tous les murs : relativement assisés, en petits rognons de silex, avec des lits discontinus de tuiles à crochets disposées à plat. La partie nord du mur-gouttereau oriental présente une reprise architecturale qui témoigne d'une construction originelle en pan-de-bois, installé sur un mur-bahut ou solin. Ce parti s'explique peut-être par un programme mixte intérieur, avec une travée « maçonnée » au nord et trois travées en pan-de-bois au sud. Des engravures relevées sur la ferme principale 1 témoignent d'une partition de l'espace montrant que la travée nord est véritablement isolée du reste de l'espace intérieur, peut-être dès l'état 1.

La charpente est à ferme et pannes. Elle comporte trois fermes principales, montées sur portiques. Une quatrième ferme, qui n'est composée que d'un portique avec deux poteaux et l'entrait est presque ennoyée dans le mur-pignon sud.

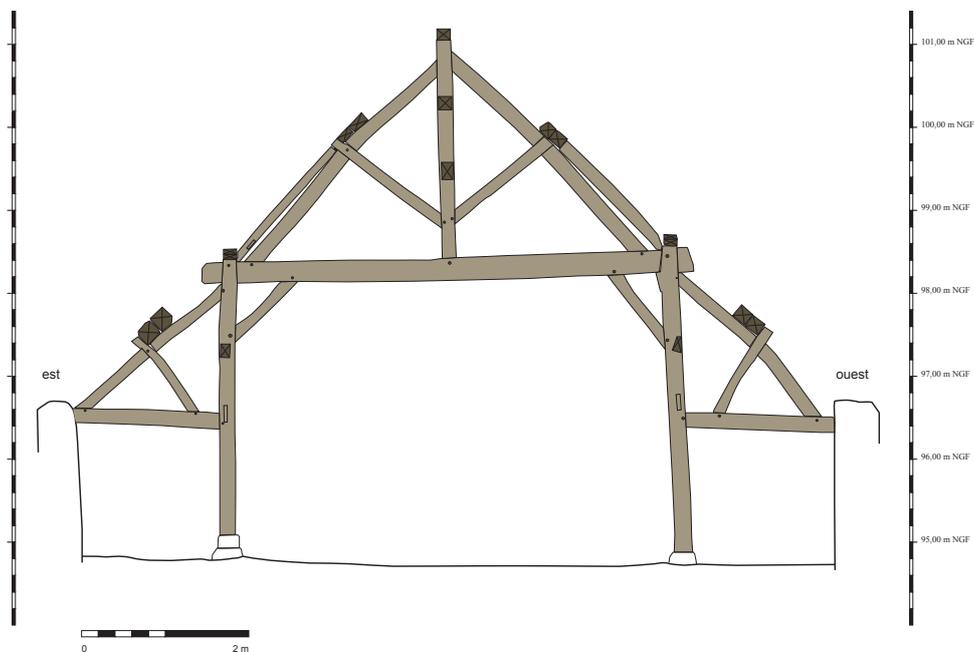
La construction de la ferme principale est assez classique : elle se compose d'un entrait reposant sur la tête des poteaux du portique, de deux arbalétriers se rejoignant en tête sur le poinçon. La triangulation de l'ossature est assurée par des aisseliers entre poteaux et entrait puis par des contrefiches entre poinçons et arbalétriers. Dans les demi-fermes latérales, une contrefiche assure également la triangulation entre le demi-entrait et l'arbalétrier. Les demi-fermes qui couvrent les bas-côtés se composent d'un demi-entrait portant du portique jusqu'au mur-gouttereau. Le contreventement longitudinal est assuré par plusieurs dispositifs, essentiellement par un niveau de faîtage et de sous-faîtage, mais aussi par un deuxième niveau de pannes intermédiaires qui sont assemblées avec la tête des poteaux, triangulées par de grands aisseliers implantés longitudinalement. Les chevrons portent en pied sur un cours de pannes sablières. En tête, ils reposent sur les pannes faîtières et entre tête et pied sur les trois niveaux de pannes intermédiaires.

La datation de la charpente par dendrochronologie montre que les bois utilisés ont été coupés en automne-hiver 1509-1510. En cela, elle confirme les critères typologiques et morphologiques observés sur le terrain qui évoquaient directement la fin du Moyen Âge.

Tout en maintenant le volume, l'architecture globale et la fonction du bâtiment, la grange de la ferme des Étang est régulièrement modifiée. Le deuxième état de la grange correspond à la reconstruction du mur-gouttereau oriental, la suppression du pan-de-bois et son remplacement par une maçonnerie, datée par le chronogramme de



Romorantin-Lanthenay (Loir-et-Cher) 36 rue Joseph-Gaveau : plan général de la grange (Véronique Chollet, Inrap)



Romorantin-Lanthenay (Loir-et-Cher) 36 rue Joseph-Gaveau : coupe transversale sur la charpente au droit de la ferme principale 2. (Victorine Mataouчек, Nicolas Holzem, Inrap)

1672 inscrit dans l'enduit. D'autres transformations sont observées dans la maçonnerie, en particulier la reprise des angles sud. La charpente présente aussi plusieurs modifications, des reprises de la croupette et de pièces ponctuelles révélées par l'étude dendrochronologique.

La grange est une composante d'une exploitation agricole complexe, constituant peut-être l'évolution d'une installation médiévale. Elle est composée de deux logis qui sont implantés autour d'une cour ouverte. Cette organisation suggère celle d'une métairie, peut-être liée à trois étangs situés à proximité directe.

La littérature historique et archéologique décrit la Sologne de la fin du Moyen Âge et du début de la période moderne comme une région agricole pauvre, principale-

ment occupée par des établissements bâtis en terre et en bois. La ferme des Étangs pourrait alors correspondre à un établissement de rang intermédiaire ou illustrer une nouvelle forme d'exploitation des campagnes, en rupture avec celles du Moyen Âge.

Cette étude montre que le bâti dit vernaculaire apporte aussi son lot d'information archéologique, sur des périodes que l'on croit récentes mais qui finissent par être moins bien documentées que leurs ancêtres médiévales. Les spécificités de la charpente contribuent par ailleurs à enrichir nos connaissances et le corpus des charpentes modernes de la région.

Jean-Philippe Chimier, Victorine Mataouчек



Romorantin-Lanthenay (Loir-et-Cher) 36 rue Joseph-Gaveau : vue d'ensemble de la charpente. (Nicolas Holzem, Inrap)

SAINT-AMAND-LONGPRÉ

Terres de Bréviaires

Le diagnostic réalisé à Saint-Amand-Longpré au lieu-dit Terres de Bréviaires a révélé la présence de quatre faits archéologiques : un fossé, une cavité souterraine et deux petits creusements. En l'absence de tout mobilier, ces vestiges ne sont pas précisément datés. Le fossé, assez récent eu égard à son niveau d'apparition, borde un ancien chemin qui mène à un petit bâtiment figurant sur le cadastre napoléonien. La cavité souterraine est apparue effondrée et n'a pu être que partiellement explo-

rée pour des raisons de sécurité. Son plan est lacunaire et sa fonction n'est pas déterminée. Les deux petits creusements très profonds sont peut-être les vestiges d'anciens poteaux électriques. De nombreux drains agricoles contemporains et toujours actifs ont également été mis en évidence dans l'emprise explorée.

Nicolas Fouillet

VENDÔME

2 quartier Rochambeau, bâtiment Régence

La fouille préventive menée entre mars et juillet 2019 dans le bâtiment Régence du quartier Rochambeau était liée à des travaux de réaménagement des lieux. Ce vaste bâtiment de 93 x 11 m a été érigé par les frères mauristes en 1732 à l'emplacement de l'aile sud du cloître de l'abbaye de la Trinité construite vers le milieu du XI^e s. selon les sources textuelles. Il a ainsi remplacé le réfectoire des moines, mais aussi une importante cuisine circulaire qui pourrait avoir été construite durant le XII^e s.

L'intervention archéologique comprenait deux phases distinctes. La première, liée à l'implantation d'une machinerie de monte-charge, se rapportait à une fouille de 35 m² à l'emplacement de la cuisine circulaire médiévale et avait pour objectif de mieux documenter l'organisation et le fonctionnement de ce type d'édifice. La seconde correspondait à une étude de bâti du mur nord du bâtiment Régence dont le diagnostic (juin 2018) avait révélé la préservation d'une partie de la maçonnerie nord du



Fig. 1 : Vendôme (Loir-et-Cher) 2 quartier Rochambeau : vue depuis le nord, de la zone de fouille. Au premier plan, on distingue la maçonnerie circulaire du puits, au centre la base de colonne et en arrière-plan les niveaux de cendres et charbons de bois en cours de fouille par l'équipe (P. Blanchard, Inrap)

réfectoire médiéval. Le but pour cette seconde partie était donc de réaliser un travail d'étude afin d'identifier les parties médiévales encore conservées et d'en comprendre l'évolution avant d'être masquées par les travaux d'aménagement.

La fouille a été menée sur une profondeur d'environ deux mètres et a permis d'identifier les niveaux antérieurs à l'occupation monastique. La première période est en effet caractérisée par des terres assez grasses (tourbeuses) pouvant correspondre à des prairies herbeuses comme le suggèrent les sources textuelles. Ces terrains étaient probablement fréquentés durant l'Antiquité et le haut Moyen Âge (activités pastorales) comme semblent en témoigner les quelques restes de céramiques et de TCA mis au jour.

La seconde période reconnue s'inscrit dans un horizon chronologique XI-XII^e s. et se rapporte à une large maçonnerie et quelques niveaux associés. La fonction est indéterminée, mais probablement liée à la première occupation monastique. Au terme de cette période, l'élévation du mur semble récupérée et l'ensemble des vestiges est recouvert par une série de remblais d'environ 0,40 à 0,50 m, qui pourraient traduire une volonté de rehausser les niveaux de sol afin de mieux lutter contre les éventuelles crues des différents bras du Loir environnants.

La troisième période (XII-XIII^e s.), la mieux documentée par les données archéologiques, correspond à celle de la cuisine monastique qui, selon les textes (et partiellement confirmée par les données du sol), est érigée au XII^e s. Les structures de cette période sont peu nombreuses avec principalement une large maçonnerie circulaire, dont seule une petite partie a été identifiée et qui correspond au mur périphérique extérieur de la cuisine médiévale. À l'intérieur, une base de colonne appartenant à un péristyle circulaire composé de dix colonnes a également été mise au jour (fig. 1). Les éléments les plus nombreux pour cette période se rapportent aux sols et niveaux d'occupation. Ces derniers, très cendreux et charbonneux se

sont d'ailleurs avérés riches en restes de faune (coqs, caprinés, porcs, bœufs et lapins) et surtout de nombreux fragments de coquilles d'œufs et de poissons (arêtes et écailles). L'étude de ces derniers a révélé une majorité de restes de harengs (56 %), de cyprinidés (16,5 % avec des tanches, chevaines, vandoises ou brèmes entre autres), d'anguilles (10 %), d'esturgeons (5 %), de brochets (1,3 %) et de saumon (1,6 %). Des traces infimes (moins de 1 %) de congres ou de maquereaux ont aussi été reconnues et prouvent, comme pour le hareng, un approvisionnement par des espèces maritimes. Les restes de poissons correspondraient autant à des déchets de préparations culinaires que des déchets d'assiettes.

L'étude documentaire confirme que les moines possédaient directement à Vendôme ou dans les environs, des pêcheries ou des droits sur certaines d'entre elles (redevances en poissons). Des droits de pêche plus éloignés sont également mentionnés comme celui dans la Mayenne entre Angers (Maine-et-Loire) et La Roche (La Mayenne) concédés aux moines en 1124 par le comte d'Anjou.

Les espèces mentionnées dans les textes en lien avec l'abbaye sont essentiellement des poissons d'eau douce comme la carpe, l'anguille ou le brochet, le hareng étant le seul poisson d'eau de mer. Ainsi, en 1383, un prieur doit une rente de 3000 harengs par an aux moines et un millier à l'abbé. Les sources textuelles semblent donc parfaitement cohérentes avec les restes identifiés par l'étude ichtyologique.

L'organisation interne de la cuisine reste peu précise. Outre un puits (pas de mobilier antérieur au XV^e s. recueilli en raison d'un probable curage), aucune cheminée n'a été clairement reconnue pour cette période, notamment en raison de la localisation de la zone de fouille (très peu en contact avec le mur périphérique circulaire de la cuisine). Toutefois, l'intervention a permis de mettre au jour de nombreux sols dont certains présentaient d'im-

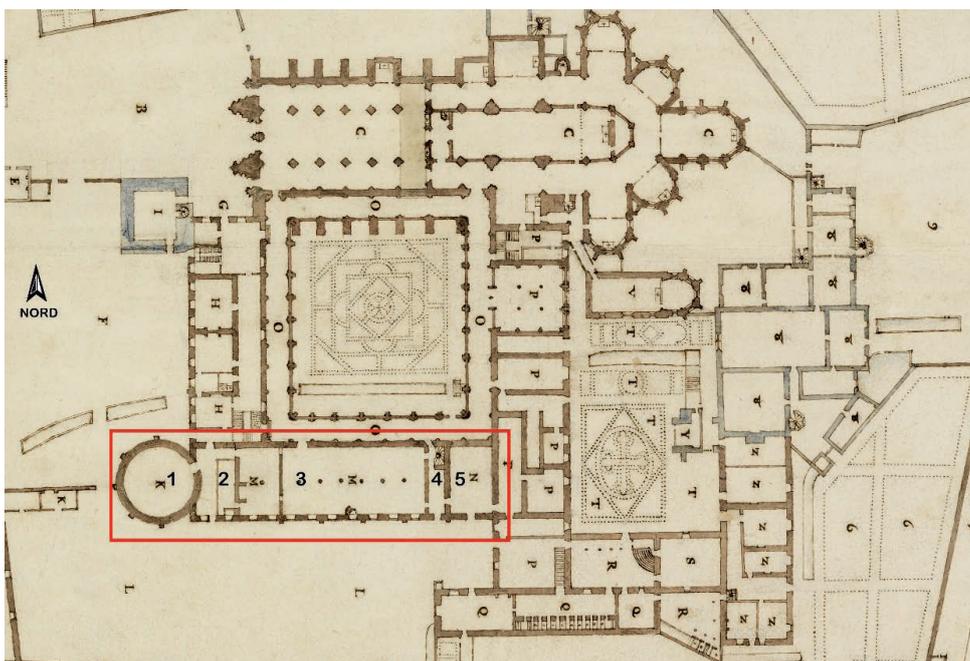


Fig. 2 : Vendôme (Loir-et-Cher) 2 quartier Rochambeau : plan de l'abbaye en 1677 avec en encadré les différentes pièces de l'aile sud du cloître (A.N. CP N/II Loir-et-Cher I, pièce 4)

portantes traces de rubéfaction. Celles-ci trahissent la présence de probables foyers à même les sols et destinés à réchauffer ou maintenir au chaud les préparations culinaires avant le service. Les cheminées devaient être utilisées pour la cuisson de grosses pièces de viande ou pour fournir des braises pour les petits foyers périphériques disposés à même le sol.

La quatrième période (XV-XVI^e s.) semble correspondre à un réaménagement des lieux avec une destruction de la colonnade à péristyle pour un remplacement par un muret bas (+/- circulaire) et un sol pavé sur la périphérie intérieure. Ces travaux ne semblent pas trahir un changement de fonction des lieux, mais plutôt une restructuration. En effet, le puits est toujours en fonction et le matériel retrouvé dans son comblement est essentiellement à fonction culinaire (ustensiles, outils ou plats en métal ou en bois). Le seul aménagement soupçonné est celui d'un four identifié par une trace circulaire de rubéfaction et qui renforce l'hypothèse d'une cuisine en utilisation. Toutefois, à la différence de la période précédente, on ne retrouve plus les nombreuses couches de cendres et de charbons de bois qui recouvraient les niveaux de sol. Cela pourrait indiquer que la façon de cuisiner est différente, ou se rapporte à un effectif qui se distingue en nombre et peut-être en qualité. Sur un plan de 1677 (fig. 2), la cuisine est qualifiée de réfectoire des domestiques, ce qui pourrait peut-être expliquer alors ce changement.

La dernière période (XVIII-XIX^e s.) se rapporte à la destruction de la cuisine médiévale (1732 selon les textes) et l'édification du bâtiment Régence. Le puits, probablement utilisé depuis les origines, est alors obstrué. Les fondations du mur nord du bâtiment Régence ont révélé la présence d'un large égout pour l'évacuation des fluides et très probablement déjà en fonction à la période précédente. L'espace sera cloisonné au XIX^e s. lors de la transformation des lieux en casernes militaires.

L'étude archéologique de bâti du rez-de-chaussée du mur nord du bâtiment mauriste (Régence) sur toute la largeur du cloître a permis de mettre en évidence une maçonnerie ancienne qui pourrait correspondre à la maçonnerie d'origine du bâtiment sud du cloître, comme le montre les datations ¹⁴C de trois prélèvements de charbons de bois situés dans une fourchette comprise entre 943 et 1045. Il faut préciser que ces datations concernent la partie basse du mur. Ce bâtiment très peu documenté pourrait dater, selon la thèse de Gaël Simon, de la deuxième moitié du XI^e s. (Simon 2015 : 320).

La pièce de rez-de-chaussée devait mesurer environ 7,10 m de hauteur depuis le sol observé dans les sondages jusqu'au ressaut souligné par un bandeau décoré retrouvé sur quasiment toute la largeur du mur observé dans les tableaux des fenêtres lors de l'aménagement de la caserne. Juste en dessous ce bandeau, on note la présence de deux fragments d'arc en claveaux taillés dans la pierre calcaire. Ces arcs correspondent certainement à des baies en plein cintre qui devaient rythmer la façade. Ces baies semblent avoir été transformées en oculi, eux-mêmes bouchés avant la mise en place d'un nouveau bâtiment par les mauristes.

Le bâtiment d'origine devait être divisé en plusieurs pièces. La partie ouest devait accueillir la cuisine avant la construction de celle circulaire (n° 1 sur figure 2) au XII^e s., ainsi qu'une pièce d'office pour la préparation des plats. On peut penser que le plan de 1677 conservé aux Archives Nationales (A.N. CP N/II Loir-et-Cher I, pièce 4) doit à peu près correspondre au plan du réfectoire d'origine. À l'ouest, on trouve une cuisine partitionnée en deux pièces (n° 2 sur figure 2). Au centre est situé le réfectoire (n° 3) et à l'est, on observe une pièce de passage entre la basse-cour et le cloître (n° 4) et une chambre commune (n° 5). Cette organisation semble confirmée par la découverte dans la partie ouest d'un conduit de cheminée qui pourrait être lié à la pièce d'office.

Le bâtiment connaît peut-être un rehaussement au XII^e s. Cette hypothèse émise n'a malheureusement pas pu être complètement confirmée. Les observations stratigraphiques sont trop restreintes pour en avoir la certitude. Il n'en reste pas moins que le mortier utilisé en partie haute semble bien différent par la teinte mais utilise le même type de sable. De même, le décor du bandeau en raie de cœur et dents de scie semble plutôt caractéristique du XII^e s. Ce rehaussement pourrait être contemporain de la construction de la cuisine circulaire.

Le mur observé connaît, entre le XII^e s. et le XVII^e s., plusieurs modifications. En partie haute, on observe la mise en place de fenêtres ou de portes en grande partie cachées derrière la maçonnerie du bâtiment mauriste. Au rez-de-chaussée, plusieurs ouvertures semblent s'échelonner dans le temps. Ces différentes reprises pourraient correspondre à des travaux réalisés entre la fin du XIII^e s. et le début du XV^e s. puis au XVII^e s. à l'arrivée des mauristes.

Au début du XVIII^e s., la construction d'un grand bâtiment par les mauristes vient en grande partie détruire le bâtiment médiéval. Seul le rez-de-chaussée du mur nord, sur lequel il s'appuie, est préservé. Ce bâtiment est encore fort bien conservé. Les salles du rez-de-chaussée, d'une hauteur d'environ 7,25 m, étaient certainement couvertes par une voûte en anse de panier irrégulière, soutenue régulièrement par des arcs reposant sur des pilastres engagés. La partie orientale semble dédiée au réfectoire et devait être couverte de lambris au moins pour la partie basse des murs.

Au début du XIX^e s., le bâtiment est récupéré par l'armée qui le transforme en caserne autour de laquelle se structure un véritable quartier militaire. Cette transformation voit la création d'un entresol, le percement de nombreuses ouvertures en briques et la destruction de la voûte de couverture du rez-de-chaussée.

Enfin le départ des armées et les nouvelles affectations des bâtiments donnent lieu à de nombreuses reprises en ciment.

Philippe Blanchard, Carole Lallet

Simon 2015 : SIMON G., *Espace et société à Vendôme du 11^e au début du 19^e s. : fonctionnement et fabrique d'une ville intermédiaire sur le temps long*, Tours, France : SCD de l'université de Tours.

Le diagnostic au 33 route du Mans au nord-ouest du centre-ville de Vendôme (Loir-et-Cher), réalisé sur une superficie de 2 054 m², a révélé un potentiel archéologique limité mais néanmoins présent. Un fossé moderne à contemporain et une structure excavée datée possiblement du Néolithique final ont été mis au jour (fig. 1).

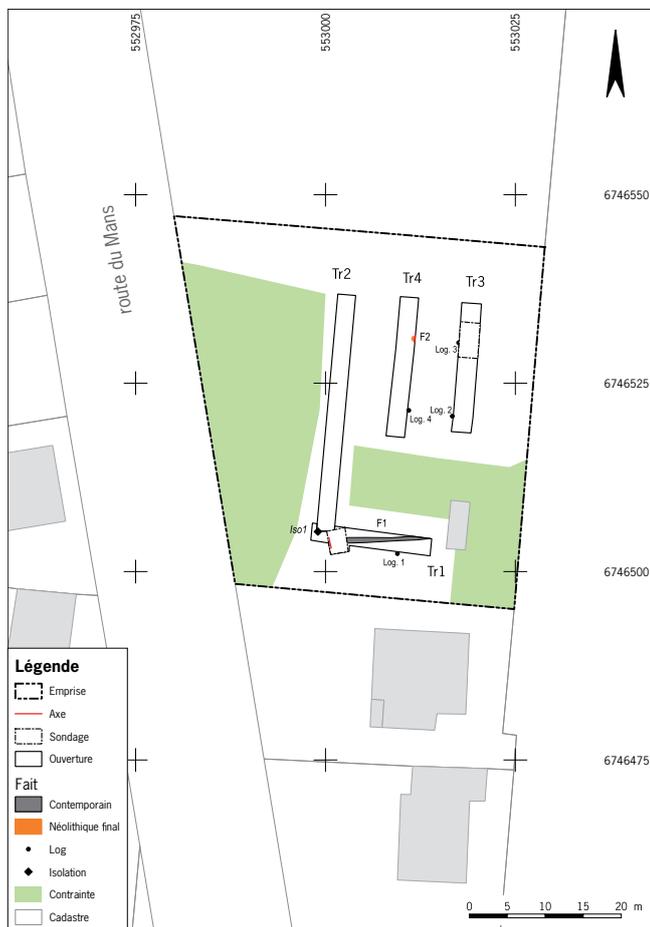


Fig. 1 : Vendôme (Loir-et-Cher) 33 route du Mans : plan d'apparition des vestiges sur fond cadastral actuel (Jérôme Tricoire, Sylvia Jouanneau-Bigot, Inrap)

Localisé sur le versant nord de la vallée du Loir et à l'ouest d'un petit affluent, l'emprise prescrite connaît un environnement archéologique proche relativement bien documenté depuis la Préhistoire jusqu'à la période moderne.

Située sur le piémont droit du Loir, cette parcelle renferme un épais niveau de limons colluviés qui s'est déposé sur les argiles éocènes. Celui-ci a emprisonné du mobilier lithique et céramique de toutes périodes. Huit silex taillés du Turonien inférieur de la vallée du Loir ont été prélevés. Si deux lames ont pu être caractérisées, ces artefacts, résultant de dépôts de pente, n'ont pu être identifiés, ni datés (fig. 2).

La période la plus ancienne recensée lors de cette intervention archéologique est le Néolithique final, avec la datation par radiocarbone d'un charbon de bois issu du comblement de la fosse isolée F2 (fig. 3). Cette fosse,



Fig. 2 : Vendôme (Loir-et-Cher) 33 route du Mans : sondage 1, US 1002. Deux lames en silex local du Turonien inférieur (Sylvia Jouanneau-Bigot, Inrap)

partiellement enfouie sous la berme est de la tranchée 4, contenait quatorze éclats de silex chauffés et des inclusions de terre rubéfiée. L'épais niveau de colluvions vient sceller ce fait. C'est davantage sa position stratigraphique qui confère à cette structure son caractère ancien.

Le bruit de fond céramique prélevé dans les colluvions et dans la couche supérieure de terre végétale ancienne atteste la présence d'éléments de rejets domestiques dont un grès du Beauvaisis et de contenants pour la pharmacie. Ces vestiges sont datés entre la seconde moitié du XV^e et le XVII^e s.



fig. 3 : Vendôme (Loir-et-Cher) 33 route du Mans : vue en coupe vers l'est de la fosse datée du Néolithique final par radiocarbone, mire de 0,50 m (Sylvia Jouanneau-Bigot, Inrap)

Mentionné sur la section C du cadastre napoléonien de Vendôme (référence : 3 p 2/271/4, 1811. adlc), un tronçon de fossé, F1, localisé en périphérie sud de l'emprise et orienté est-nord-est/ ouest-sud-ouest a été mis au jour. Si l'on ne connaît pas sa période d'installation, il était toujours actif au XIX^e s. Ce fossé marque ainsi une limite parcellaire qui a eu cours jusque récemment.

Délimité au nord par le fossé F1, un épandage de démolition de bâtiment est étalé en remblai en périphérie méridionale de la parcelle. Cette démolition semble intervenir dans un temps proche de celui de l'abandon du fossé F1. En effet, le même type de moellons de calcaire et de silex se retrouve en régalage et dans le remplissage de F1.

Enfin, cette intervention archéologique a permis de mettre en évidence une parcelle qui a conservé son caractère

agropastoral a minima depuis l'attestation dans les textes du hameau de Courtiras au premier Moyen Âge. L'accumulation de dépôts de pente a scellé les quelques vestiges isolés de facture préhistorique et a également brassé du mobilier de toutes périodes, issu des occupations anthropiques voisines.

Sylvia Jouanneau-Bigot

Époque contemporaine

VENDÔME rue des Tanneurs

Le diagnostic situé rue des Tanneurs, immédiatement à l'est du quartier Rochambeau et du centre-ville de Vendôme, a été réalisé sur une superficie de 5907 m². Elle a révélé un potentiel archéologique limité mais néanmoins présent. Les séquences alluviales rencontrées sont constituées d'argile hydromorphe, de galets grossiers et de tourbe. Les nappes phréatiques sont affleurantes.

Localisé à la confluence de deux bras du Loir, celui au sud nommé rivière Saint-Bienheure et le canal de dérivation des Grands-Prés au nord, ce secteur est nommé les Petits-Prés sur le cadastre ancien de 1811 (Section J dite de la Chappe. 3 p 2/271/14, adlc). L'emprise étudiée dépend, dès le début du premier Moyen Âge, du faubourg Saint-Bienheure et se situe à proximité du bras naturel sud du Loir éponyme. Ce faubourg est divisé en deux secteurs, la Haute et Basse Chappe, mentionné

dès le XI^e s., *Cappa* ou *Capa Vindocinensis* dans les cartulaires de la Trinité et de Marmoutier (Barré de Saint-Venant 1913 : 289). Il reste à l'extérieur de l'enceinte de la ville édifiée dès le XIII^e s.

Dans le secteur de la Chappe, plusieurs moulins y sont attestés. Cependant, les différentes sources écrites restent peu explicites quant à leur nombre. Ces moulins sont situés à la Basse Chappe (Barthélemy 1993 : 235, 594 ; Simon 2015 : 245).

À partir de la fin du XVII^e s., le secteur comprenant le domaine de l'abbaye de la Trinité et ses prés environnants, les Petits prés notamment, sont transformés en quartier militaire. C'est également à cette période que l'enceinte urbaine est abandonnée et, sur autorisation de la municipalité, multiplement percée.

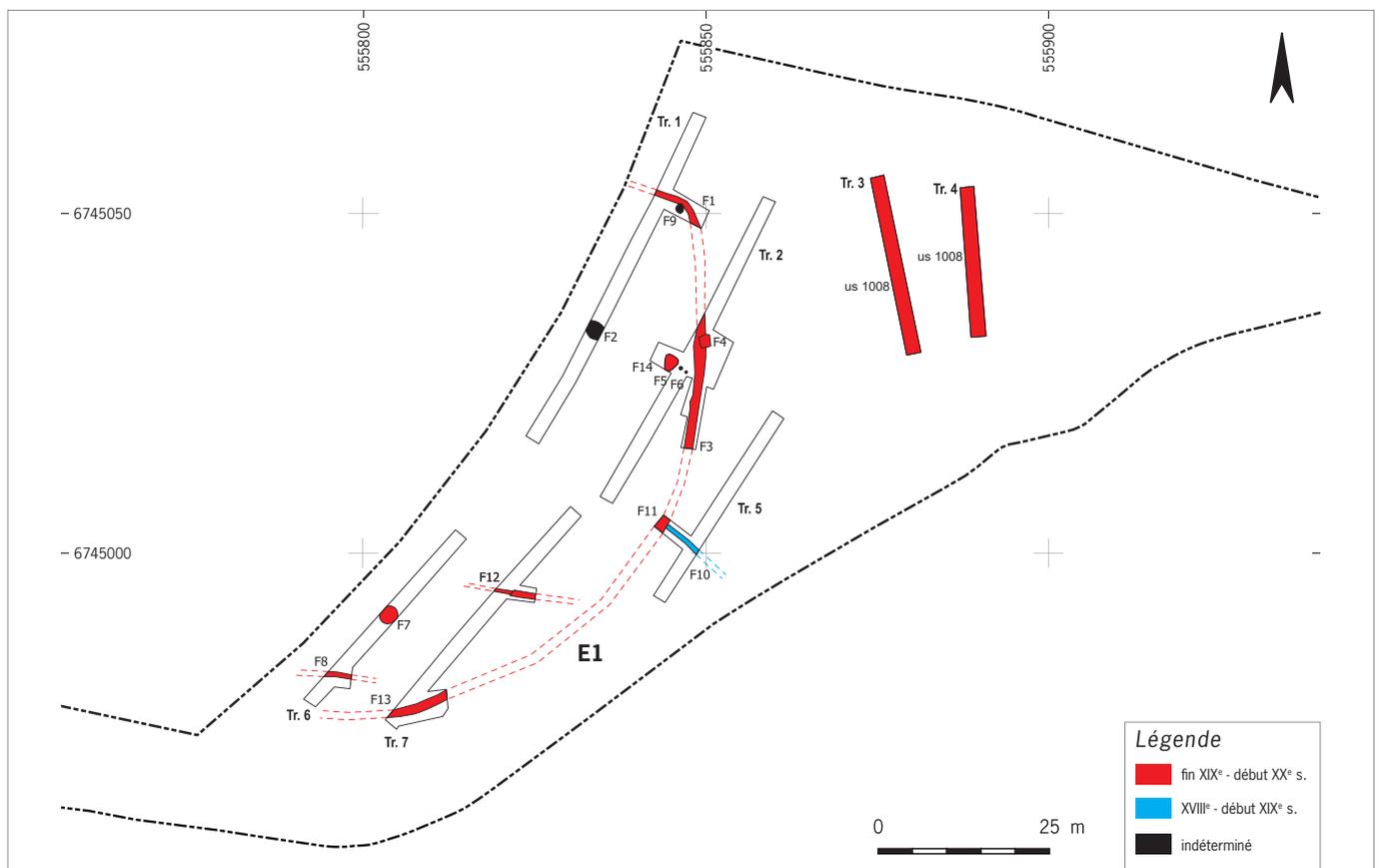


Fig. 1 : Vendôme (Loir-et-Cher) rue des Tanneurs : plan phasé des faits archéologiques dans l'emprise diagnostiquée. (Sylvia Jouanneau-Bigot, Jérôme Tricoire, Inrap)

Les résultats du diagnostic ont mis en évidence quatre tronçons de fossés matérialisant une limite curviligne nommée ensemble E1. Celle-ci se développe vers l'ouest en dehors de l'aire prescrite (fig. 1). L'essentiel du matériel céramique et les éléments de mobilier en verre indiquent une fourchette d'abandon de E1 comprise entre le dernier quart/ extrême fin du XIX^e s. et le premier tiers/ première moitié du XX^e s.. L'ensemble E1, très marqué dans le paysage, suggère une limite parcellaire forte, potentiellement agrémentée d'une haie. Néanmoins, il est impossible de renseigner sa chronologie d'installation : contemporain du quartier militaire au XIX^e s. ou des jardins potagers jusque dans les années 1960 (fig. 2). Le plan d'ensemble du quartier d'artillerie de Rochambeau atteste l'existence d'une piste cavalière à son emplacement et dont l'orientation semble être commune avec E1 (Simon à paraître).



Fig. 2 : Vendôme (Loir-et-Cher) rue des Tanneurs : vue aérienne des jardins ouvriers dans le secteur des « Petits Prés ». Photographie aérienne, 1955 et géoréférencement de la piste cavalière d'après le plan militaire du 5^e Corps d'Armée, Génie.
(Sylvia Jouanneau-Bigot, Jérôme Tricoire, Inrap)

Cette hypothèse peut être corroborée par la présence de plusieurs exemplaires d'éperons de cavaliers et de fers à équidés dans les comblements de E1 (photo 1). Cependant, l'utilisation et la période d'abandon de cette limite parcellaire curviligne a pu perdurer avec les jardins ouvriers, car le type de mobilier peut concorder avec les travaux potagers. Par ailleurs, signalons la présence de pieux en bois plantés verticalement dans le fond du tronçon de fossé F3 et qui s'apparentent à un ouvrage de franchissement ou de retenue d'eau ou de terre (photo 2).

Trois tronçons de fossés isolés au sud de l'emprise ont été observés. Elles sont orientées perpendiculairement à E1 et leurs dimensions sont réduites. La fourchette chronologique d'abandon semble commune avec E1. En effet, F10 se raccorde à F11 (E1). Cependant, un tessou de faïence stannifère daté à partir du XVIII^e s. a été prélevé dans le sondage mécanique pratiqué pour F10. Si ce tessou n'est pas résiduel, l'antériorité de F10 peut être envisagée. Là encore, ces limites sont vraisemblablement liées aux jardins potagers.



Photo. 2 : Vendôme (Loir-et-Cher) rue des Tanneurs : présentation des quatre pieux issus du comblement de F3 (E1), mire de 1 m (Isolation 1047.1.1 à.4).
(Sylvia Jouanneau-Bigot, Inrap)



Photo. 1 : Vendôme (Loir-et-Cher) rue des Tanneurs : exemplaire d'éperon de cavalier mis au jour dans les comblements du fossé F13 de l'ensemble E1 (Isolation 1036.0.19).
(Sylvia Jouanneau-Bigot, Inrap)

Cinq grandes fosses isolées ont été repérées dans l'emprise. Si leur fonction première n'a pas été établie, elles ont servi par la suite de dépotoir entre la fin du XIX^e s. et la première moitié du XX^e s.

Deux trous de poteau, isolés en tranchée n° 2, ont été mis au jour. Ces faits ne s'insèrent pas dans une structure plus complexe et, en l'absence de mobilier datant, ils ne peuvent être interprétés.

Enfin, en périphérie orientale de l'emprise, d'épais niveaux d'argile limoneuse riche en rejets domestiques et de remblais de démolition ont été observés. Ce secteur a été fortement exhaussé dès la première moitié du XIX^e s., afin de lutter contre les crues du Loir.

Parallèlement, cette zone a servi de dépotoir jusque dans la seconde moitié du XX^e s. Aucune structure en creux n'a été vue.

En partie basale de la tranchée n° 3 et en surface de l'argile organique, de nombreux rejets de cuir ont été découverts. Ils attestent la présence d'une activité de tannerie à proximité. En effet, cet artisanat apparaît dans le faubourg Saint-Bienheureux proche dès le XVII^e s. (fig. 3).

Sylvia Jouanneau-Bigot

Barré de Saint-Venant 1913 : Barré de Saint-Venant R., *Dictionnaire topographique, historique, biographique, généalogique et héraldique du Vendômois et de l'arrondissement de Vendôme*, Blois : C. Migault, 344 p.

Barthélemy 1993 : BARTHÉLEMY D., *La société dans le comté de Vendôme ? : de l'an mil au XIV^e siècle*, Paris : Fayard, 1118 p.

Simon à paraître : SIMON G., « Le poids de l'armée dans la fabrique d'une ville intermédiaire?: l'exemple de Vendôme du 17^e s. au 19^e s. », *Patrimoine militaire*, n° 4, Presses Universitaires du Midi

Simon 2015 : SIMON G., *Espace et société à Vendôme du 11^e au début du 19^e s. ? : fonctionnement et fabrique d'une ville intermédiaire sur le temps long* [En ligne], thesis. Tours, France, 3 vol., 1915 p.



Fig. 3 : Vendôme (Loir-et-Cher) rue des Tanneurs : les différents métiers représentés dans Vendôme à la fin du second Moyen Âge et notamment les tanneries (Simon 2015, Vol. 2, Pl. 62 : 56)

Époque contemporaine

VENDÔME 165 rue de Belleville

Le diagnostic archéologique réalisé dans une emprise de 2 644 m², 165 rue de Belleville à Vendôme (Loir-et-Cher), a mis en évidence la présence d'une carrière de calcaire contemporaine dont le front de taille est encore visible. Compte tenu de l'importante épaisseur des remblais, plus

de 3,5 m, aucune trace d'exploitation antérieure n'a pu être vérifiée. Cette activité semble avoir concerné une large partie de ce rebord de plateau et en particulier les terrains situés immédiatement au sud du diagnostic.

Fabrice Couvin

Époque contemporaine

VILLERABLE 12 rue du Petit Pont

L'opération de diagnostic est localisée sur la commune de Villerable (Loir-et-Cher) à environ 35 km au nord-ouest de la ville de Blois et cinq km au sud de Vendôme. L'emprise prescrite de 789 m² s'implante dans le bourg de Chante-loup, dont l'origine est médiévale.

Le diagnostic a permis d'identifier les rares vestiges restant d'un bâtiment de la période contemporaine et figurant

sur le cadastre de 1807-1811. De rares tessons permettraient de dater sa construction vers la seconde moitié du XVIII^e s. La majeure partie de cette habitation, dotée d'une cheminée et d'un four à pain encore en élévation de nos jours, a été détruite au cours du dernier quart du XIX^e s.

Grégory Poitevin

